

MAISON DES DROITS JEANNE CHAUVIN
VILLEPARISIS



PROJET SOCIAL

« ESPACE DE VIE SOCIALE »

MAISON DES DROITS JEANNE CHAUVIN

Gestionnaire : Mairie de Villeparisis –

32 Rue de Ruzé – 77270 VILLEPARISIS

**Structure : 18 Avenue des Chênes – 77270
Villeparisis**

Téléphone : 01 87 06 58 80

Mail : maisondesdroits@mairie-villeparisis.fr

Date de la demande : 21 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

SOMMAIRE

I – LA STRUCTURE

- **A – FICHE D'IDENTITÉ** p. 3

- **B - LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE** p. 5/13
 - **1 – Contexte et historique de la Maison des Droits** P. 4/5
 - **2 – Les locaux** p.6
 - a/Les locaux intérieurs
 - b/ Rythme et horaires de fonctionnement
 - **3 – Profil des publics** p. 7/9
 - **4 – Les ressources internes** p. 10/13
 - a/ Les ressources humaines
 - b/ Les ressources matérielles
 - c/ Les ressources financières

II – LA DEMARCHE DE PRÉFIGURATION AVS

- **A – SCHÉMA D'ÉLABORATION** p.14/18
 - **1 – L'impact du contexte local** p.15
 - **2 - démarche participative et programmée avec l'ensemble des acteurs locaux** p 16/18
 - a/Mise en place d'instances communes
 - b/ Rétroplanning
- **B – PHASE PREALABLE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION LA DÉMARCHE** p. 19/20
 - a/Temps collectifs variés
 - b/ Outils développés
 - c/ Liste des partenaires impliqués dans les ateliers participatifs
- **C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ** p. 21/26
 - a/Méthodologie
 - b/ Recueil de données
 - c/ Synthèse
 - d/ Problématiques du territoire

III – LE PROJET D'INTERVENTION SOCIALE

- **A – LES AXES DE PROGRÈS ET LE PLAN D'ACTION** p. 27/37
 - **1 – Démarche participative** p. 27/28
 - a/le comité participatif
 - **2 – Les orientations retenues** p. 28/37
 - a/Les axes et objectifs généraux p. 31
 - b/ Les objectifs opérationnels et les actions qui en découlent p. 32/35
 - c/ Les indicateurs et temporalité des actions p. 36.37

IV – CONCLUSION

p. 38

<u>V - REMERCIEMENTS :</u>	P. 39
<u>VI - ANNEXES :</u>	P.40/54
Annexe 1 : Trois modèles de fiches actions (fiches actions 1/16 et 24)	p. 40/42
Annexe 2 : Questionnaire aux habitants et synthèse des réponses obtenues	p.43/48
a. Visibilité MDD	
b. Les publics	
c. Les activités	
d. Les besoins	
e. Les ateliers	
f. Les freins	
g. Mode de communication souhaitée	
Annexe 3 : Des moments d'intelligence collaborative (diagnostic -ateliers thématiques)	p. 49/51
Annexe 4 : Plénière de restitution	p. 51
Annexe 5 : Ateliers collaboratifs axes de progrès et plan d'action	p. 52
Annexe 6 : Atelier « forces et faiblesses du territoire »	p. 52
Annexe 7 : Photos locaux de la Maison des Droits	p. 53
Annexe 8 : Photos comité participatif	p. 53
Annexe 9 : Photos d'ateliers dans et hors les murs	p. 54
Annexe 10 : Plaquette actuelle de la Maison des Droits	p. 55
Annexe 11 : Nos fiches actions	p. 56/61
Annexe 12 : Partenaires	p. 62

LA STRUCTURE

A - FICHE D'IDENTITÉ

NOM DE LA STRUCTURE

MAISON DES DROITS JEANNE CHAUVIN

NOM DU RÉFÉRENT

Atika BELKEBIR – Responsable
Mail : abelkebir@mairie-villeparisis.fr
Tél : 01.87.06.58.82 / 06.07.18.89.03

NOM DU GESTIONNAIRE

Monsieur Frédéric BOUCHE - Maire

ADRESSE ADMINISTRATIVE

Mairie de Villeparisis – 32 Rue de Ruzé – 77270 VILLEPARISIS

COORDONNÉES DE LA STRUCTURE

18 Avenue des Chênes – 77270 VILLEPARISIS –
Mail : maisondesdroits@mairie-villeparisis.fr
Tél : 01.87.06.58.80

STATUT

Collectivité territoriale - Service municipal – Rattachement à la Direction Générale des Services

DATE DE CRÉATION

Inauguration le 12 septembre 2021

NOM DE LA STRUCTURE

Le 8 mars 2022 : vote des habitants pour donner un nom à la structure. Jeanne CHAUVIN a été choisie (Fille de notaire et première femme à plaider comme avocate en France en 1901).

ZONE D'INTERVENTION

La Commune de Villeparisis. Les locaux sont situés à proximité du marché, du mail de l'Ourcq et de la gare, lieux de passage qui brassent une part importante de la population villeparisienne. Situé en pied d'immeuble, face à l'esplanade de la place Wathlingen, sa vitrine lui offre une visibilité importante.

ZONE D'INFLUENCE

Les villes limitrophes du 77 et des départements (75-91-92-93- 94 -95-60), y compris le QPV, le foyer ADOMA, le SAMU social (hébergement d'urgence à l'Hôtel futur), toute la « zone blanche » et les villes limitrophes.

B – LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

1 – CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA MAISON DES DROITS

La volonté de la Municipalité était de créer dans les quartiers de la ville un Espace de Vie Sociale afin de répondre aux fortes attentes et besoins exprimés par les habitants et aux problématiques repérées. De plus, il était devenu nécessaire d'implanter des services publics de proximité dans ce quartier de grands passages quotidiens (le marché, la gare) qu'est le Mail de l'Ourcq, car seules l'école du mail de l'Ourcq, une structure de multi-accueil et une ludothèque sont implantées dans ce quartier. Il est à noter qu'un ancien point d'information municipale (PIM) a été fermé.

De plus, les habitants du quartier se sentent délaissés et se plaignent d'une zone de trafic de substances illicites autour du Parking d'Intérêt Régional.

Il s'agit donc mettre en œuvre un espace nouveau dont l'objectif premier est de permettre de rompre l'isolement, aider à l'intégration sociale et citoyenne, tout en favorisant le « bien vivre ensemble » en reprenant possession de l'espace public. Ce lieu visera notamment, de manière constante, à créer des conditions qui permettent de favoriser et de privilégier la participation active des habitants. Le projet s'inscrit ainsi dans un processus de développement social local, permettant de créer une synergie entre les différents acteurs œuvrant sur le territoire.

C'est pourquoi la Municipalité a acquis un local situé 18 Avenue des Chênes et l'a transformé en Maison des Droits. La structure a été inaugurée le 12 septembre 2021, et le 8 mars 2022 les habitants l'ont nommée « JEANNE CHAUVIN ».

La Maison des Droits JEANNE CHAUVIN, dont les trois axes principaux sont l'aide aux victimes, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, accueille, écoute, informe, conseille, oriente, accompagne et forme toute personne pour une meilleure insertion sociale. Elle a été créée pour être un lieu :

- De vie, afin de favoriser les rencontres, les échanges, la solidarité et la prise d'initiatives des habitants
- De prévention, d'informations et d'accompagnement (droit, santé, aide aux victimes...)
- De conseils éducatifs, de ressources
- De médiation et d'entente sociale
- D'accueil, d'expression, de conception, de partages d'expériences et de réalisation de projet
- D'échanges, de partage, d'écoute intergénérationnels
- De développement d'actions collectives
- D'actions et de projets ayant pour objectif de favoriser l'inclusion, l'insertion et le mieux vivre ensemble

Le projet d'EVS de la structure « MAISON DES DROITS JEANNE CHAUVIN », pour le quartier Nord, est là pour renforcer au regard de problématiques sociales préoccupantes, le projet de centre social de « LA MAISON POUR TOUS JACQUES MARGUIN », Association située dans le quartier Sud de Villeparisis.

La Maison des Droits, structure municipale, et la Maison pour tous, association, se sont engagées dans une démarche commune d'élaboration d'un projet de territoire, dans le double objectif d'obtenir la labellisation CAF « espace de vie sociale » pour la Maison des Droits et « centre social » pour la Maison pour tous.

Cette démarche vise à proposer un maillage fin du territoire, ainsi partagé entre les deux structures qui répondront ensemble aux besoins des habitants et agiront en complémentarité, en recherchant les mutualisations.

MAISON DES DROITS JEANNE CHAUVIN – DEMANDE D'AGRÈMENT EVS

Il est à préciser que la municipalité a mis en place une démarche de démocratie participative et en a fait l'un des fils conducteurs de son mandat 2020-2026, car elle attache une très grande importance à la participation active des citoyens.

La Ville a, pour cela, créé plusieurs dispositifs et outils dans ce sens, qui s'inscrivent notamment dans le cadre du schéma directeur de l'animation sociale de la CAF :

- Conseil de participation citoyenne : instance d'échange et de proposition, composée d'habitants volontaires et bénévoles, tirés au sort (deuxième programmation déc. 2023)
- Semaine bilan : chaque année l'équipe municipale se rend dans tous les quartiers de la ville pendant la semaine bilan pour parler des actions entreprises, échanger avec les habitants et écouter leurs besoins
- Budget de participation citoyenne : favoriser la participation active des habitant.e.s à la vie de la cité, faire émerger de nouvelles idées répondant aux besoins exprimés par les habitant.e.s et améliorer la compréhension des citoyens quant au fonctionnement et aux champs de compétence de la Ville
- Bus citoyen : vise à maintenir ou renouer le lien entre la Ville et ses habitants, notamment les plus isolés

LA MAISON DES DROITS pour atteindre son objectif d'inclusion, d'insertion et d'intégration sociale, citoyenne et professionnelle s'entoure de partenaires pluridisciplinaires et professionnels (Juristes, bénévoles, conseillers en insertion, ...) qui par leurs compétences spécifiques complètent son intervention, pour pouvoir répondre à toutes les sollicitations des habitants et permettre, au sein de la structure, de répondre aux difficultés rencontrées dans différents domaines.

La démarche de la participation dans l'espace de vie sociale : Reprenons les trois maisons d'un EVS :

Un usager peut cheminer d'une maison à une autre. Il peut, par exemple, arriver par l'une des maisons (dimension individuelle) et entrer dans une des deux ou trois autres maisons. Les habitants peuvent, en effet, faire leur choix, rester dans l'une des maisons ou aller et venir entre les trois et la Maison des Droits sera là pour les accompagner tout au long de leur parcours.



2 – LES LOCAUX

a – Les locaux intérieurs

La surface totale des locaux est d'environ 60 m².

La configuration des locaux est la suivante :

- Une salle principale :
 - ✓ Borne d'accueil + un ordinateur
 - ✓ Équipements aménageables pour ateliers (canapé, fauteuils, chaises, table et table basse)
 - ✓ Différents présentoirs avec des prospectus d'information, un tableau d'affichage dédié à la disposition du public
 - ✓ Espace numérique avec trois ordinateurs dédiés à la disposition du public
 - ✓ Écran (informations municipales et/ou pour les ateliers)
 - ✓ Imprimante
 - ✓ Toilettes publiques aux normes PMR
- Un espace de confidentialité avec un ordinateur,
- Un espace privé comprenant (un espace de travail avec ordinateur, des toilettes privées, un espace détente, cuisine)

b - Rythme et horaires de fonctionnement

Rythme

- Pour la continuité du service public pas de fermeture en juillet et août
- Total heures ouverture et accueil du public par semaine sans rendez-vous : 21 heures + 3 h 30 un samedi par mois
- Total heures ouverture pour ateliers, réunions et autres par semaine sur rendez-vous : 14 h

Horaires

- Lundi et Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30
- Mardi : Fermé au public
- Mercredi : de 8h30 à 12h00
- Jeudi : de 14h à 17h30
- Samedi : 1 mensuel, souvent le 4^{ème} samedi de chaque mois
-

Les jours et heures d'ouverture peuvent être modifiés et/ou amplifiés le soir et le week-end, selon, d'une part, les besoins des habitants et d'autre part, les interventions des partenaires et activités proposées. Toutes les réunions avec les bénévoles, certains ateliers et débats sont animés notamment sur les moments de fermeture.

3 – LE PROFIL DES PUBLICS

TOUS PUBLICS

Ayant besoin

- D'un accompagnement en ligne ou sur papier pour toute démarche administrative
- D'un renseignement ou d'une information sur un document ou une démarche administrative et/ou de connaître leurs droits
- D'échange et de connaître et s'approprier les espaces publics et privés
- D'accompagnement, d'aide, d'écoute, de conseils, de suivi et d'orientation d'ordre administratif et/ou social.
- ...

LES JEUNES

Ayant besoin

De 16 à 25 ANS

- D'accompagnement pour leurs démarches en ligne ou papier/ ou de leur(s) projet(s)
- D'une orientation pour un suivi ou un rendez-vous avec la Mission locale

De 12 à 16 ANS

- Atelier de lutte contre le décrochage scolaire...
- ...

**MAISON
DES
DROITS**

LES MIGRANTS

Ayant besoin

- D'un accompagnement en ligne ou sur papier pour toute démarches administratives
- D'une orientation afin d'acquérir les savoirs de base
- De s'approprier les us et coutumes de la société française (futur atelier)
- D'information et d'accompagnement sur leurs droits
- D'acquérir la nationalité Française
- ...

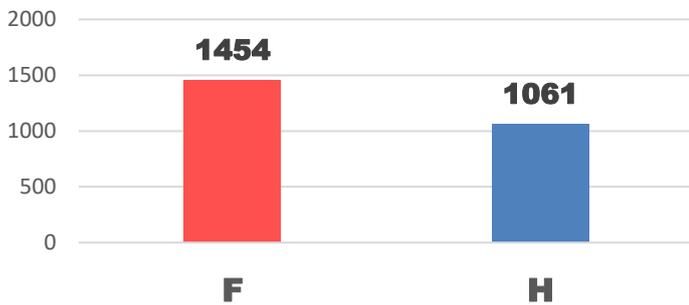
TOUS PUBLICS

Ayant besoin d'accompagnement pour accéder :

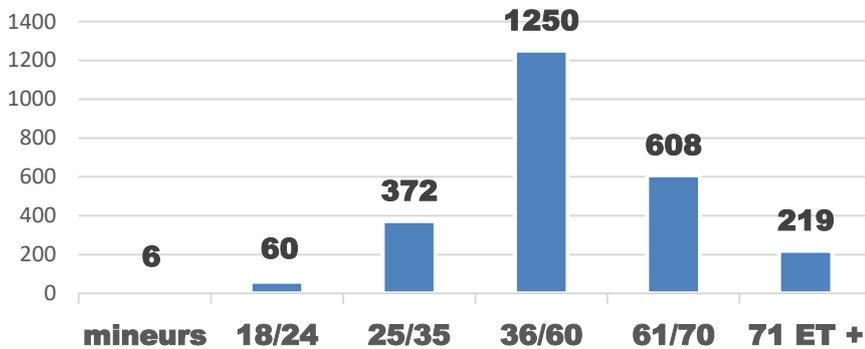
- Aux nouvelles technologies (NTIC)
- À la prévention des dangers liés à Internet
- À l'autonomie dans le numérique
- À la création de lien social et cohésion sociale
- Aux valeurs et symboles de la République, la laïcité (futur atelier)
- À la citoyenneté/démocratie.
- À un soutien à la parentalité et éducation
- Aux différents ateliers mis en place ou à venir
- À l'accompagnement de la mise en place de leur projet
- ...

MAISON DES DROITS JEANNE CHAUVIN – DEMANDE D'AGRÉMENT EVS
 ANNÉE 2023 – DE JANVIER A NOVEMBRE 2023 (11 mois) **décembre en cours**

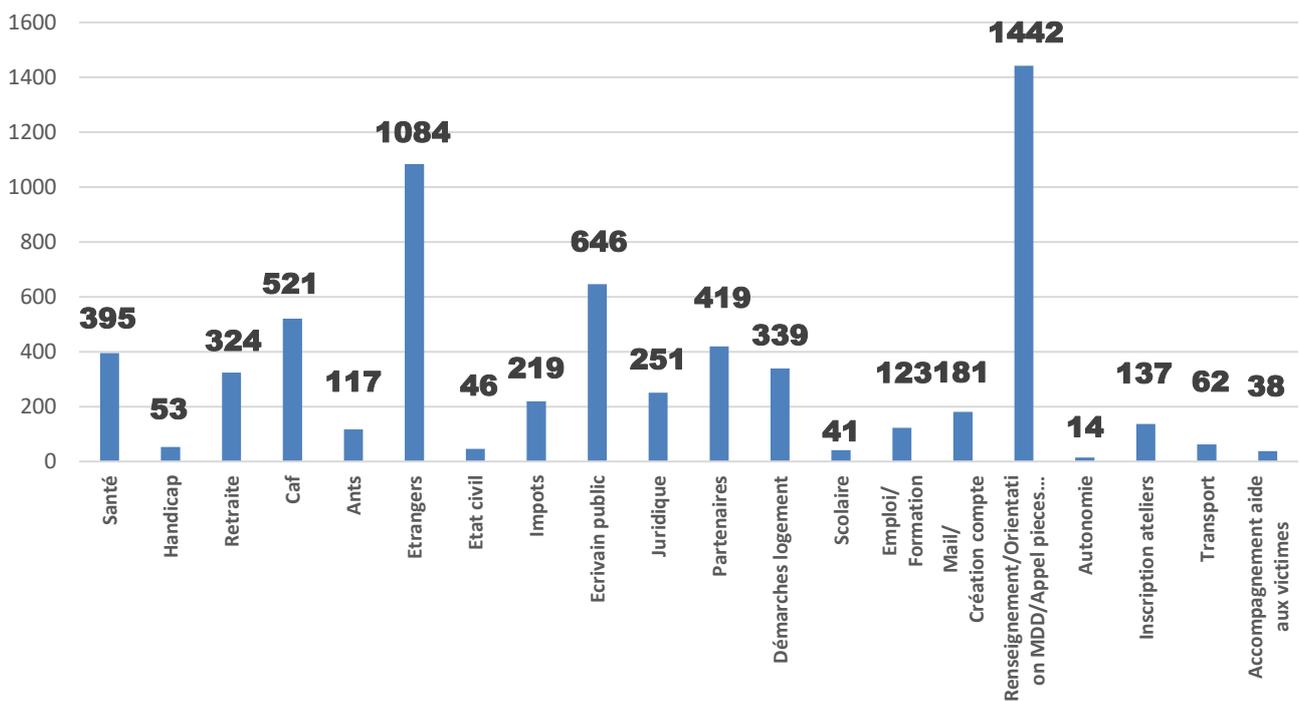
Sexe des usagers (2515 usagers)



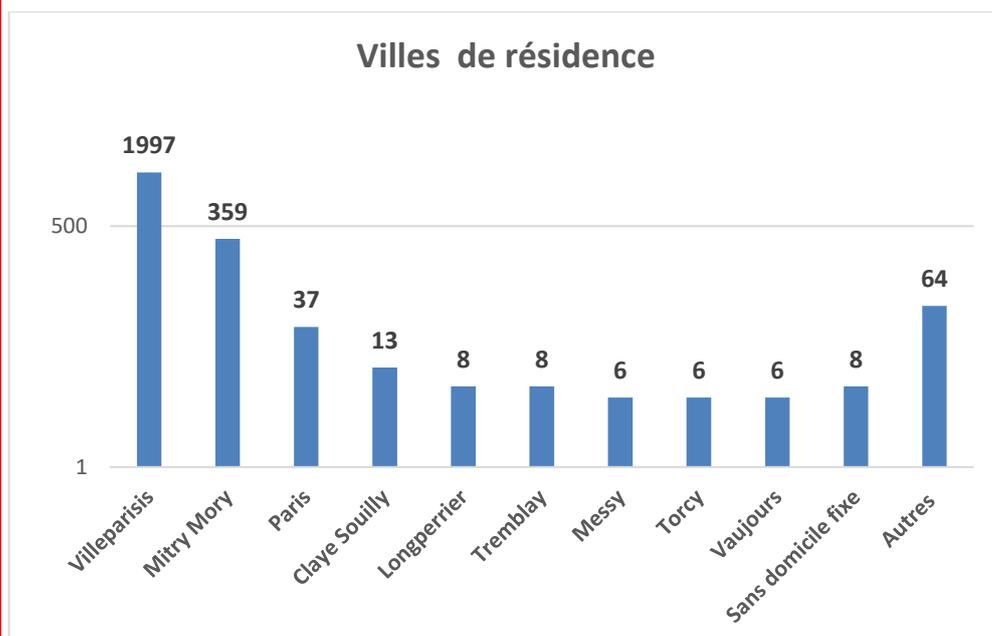
Âge des usagers



Nombre de demandes (6452)



Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20231221-23_08707-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2023
 Date de réception préfecture : 21/12/2023



518 personnes viennent d'une commune hors Villeparisis. Sur les 2515 personnes accompagnées, 20% viennent d'une autre commune.

1- Autres (64 personnes)

Seine et Marne 77 – (30 personnes) – Annet sur Marne (2) - Chessy (2) – Courtry (3) – Dammartin en Goële (1) – Lesches (1) – Le Pin (3) – Lizy sur Ourcq (1) – Meaux (2) – Montévrain (1) – Nanteuil les Meaux (1) – Nantouillet (3) – Noisiel (1) – Othis (3) – Oissery (1) – Saint Thibault (1) – Villevaudé (4)

Essonne 91 - (1 personne) – Brunoy (1)

Hauts de Seine 92 – (5 personnes) – Neuilly sur Seine (2) – Rueil-Malmaison (3)

Seine Saint Denis 93 – (12 personnes) – Aulnay-Sous-Bois (1) – Bobigny (1) – Clichy-sous-Bois (1) – Montfermeil (1) – Pantin (2) - Pavillons-sous-Bois (2) – Saint Denis (1) – Villepinte (1) – Sevran (2)

Val de Marne 94 – (5 personnes) – Chennevières sur Marne (2) – Kremlin Bicêtre (1) – Villiers sur Marne (1) – Vitry sur Seine (1)

Val d'Oise 95 – (3 personnes) – Argenteuil (1) - Bezons (1) – Cergy (1)

Oise 60 – (1 personne) - Thieux (1)

Bretagne : Côte d'Armor 22 - (1 personne) – Paimpol (1) - **Morbihan 56 – (1 personne)** – Inzinzac-Lochrist (1)

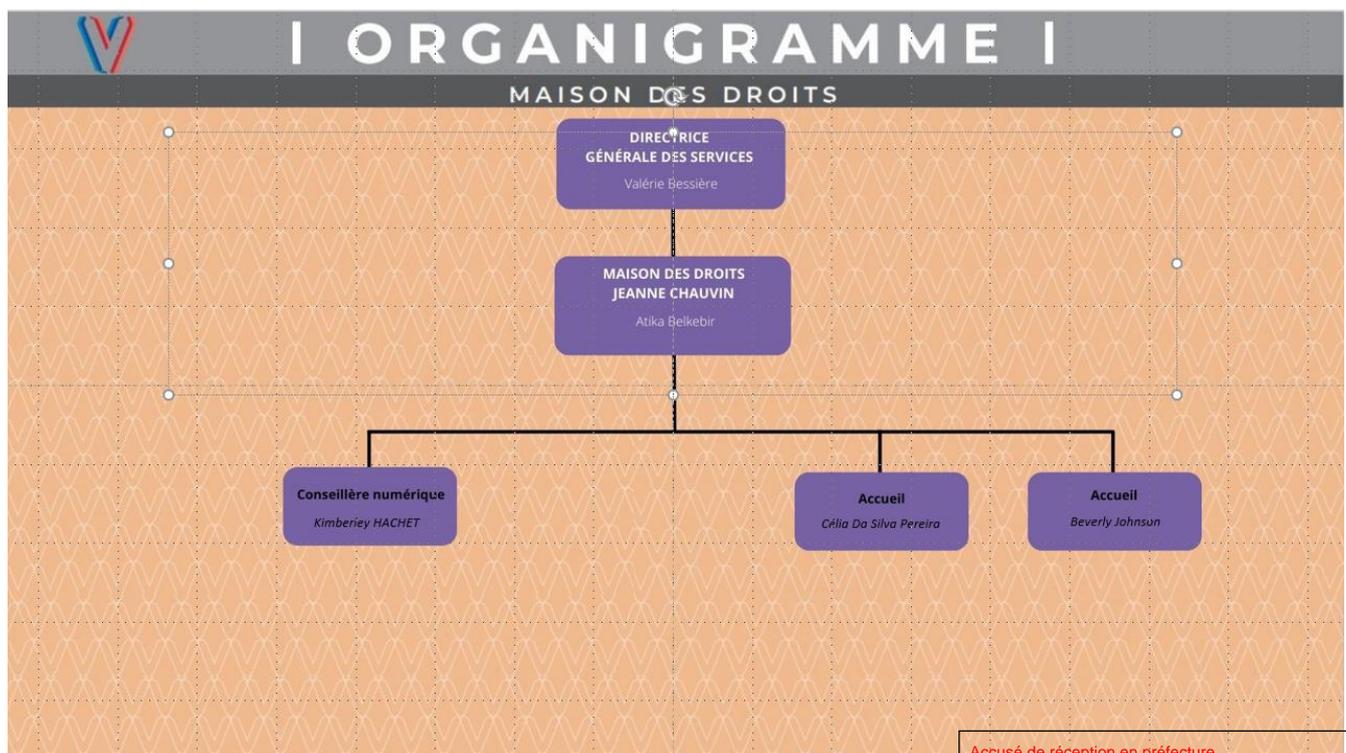
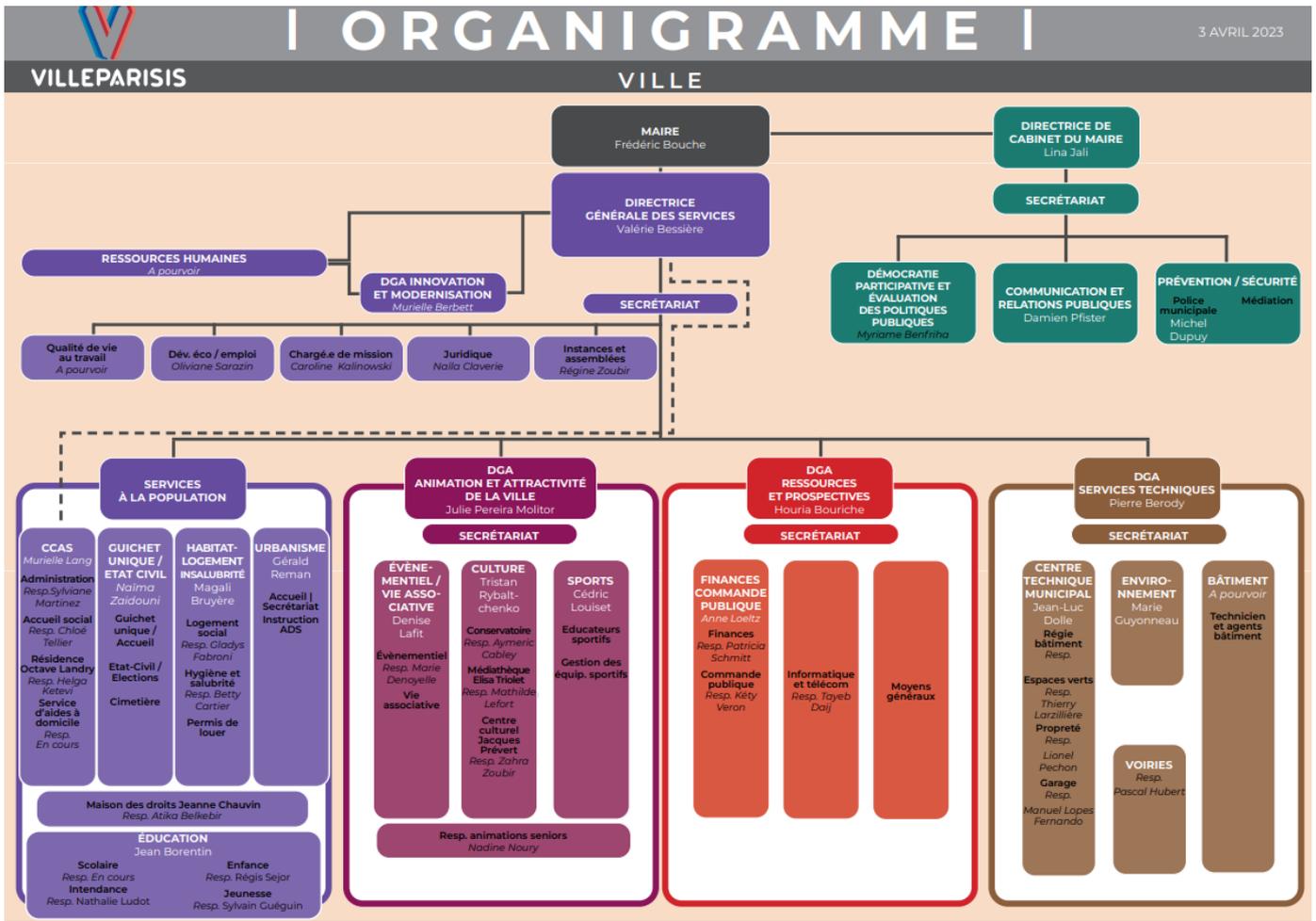
Normandie : - Eure 27 – (3 personnes) – Louviers (3)

Pays de la Loire : - Loire Atlantique 45 – (1 personne) – Nantes (1)

Etranger - (1 personne) - Amsterdam (1)

4 – LES RESSOURCES INTERNES

a – Les ressources humaines



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

✓ LES SALARIÉS

- Responsable de la Maison des Droits : Atika BELKEBIR - Contrat : Contractuelle –**
Date d'arrivée : 1^{er} octobre 2021 - Temps sur la structure : temps plein
Diplômes : Clerc d'Avocat / Médiateure Professionnelle CAP'M (certificat à la profession de Médiateure Professionnelle)
- Chargée d'accueil et d'accompagnement : Célia DA SILVA PEREIRA– PEC - Contractuelle –**
Date d'arrivée / 6 mars 2023 – Temps sur la structure : Temps plein
Diplômes : Brevet professionnel de coiffure / Employé administratif et d'accueil
- Chargée d'accueil et d'accompagnement : Beverly JOHSON– Contrat : contractuelle –**
Date d'arrivée : 4 septembre 2023 – Temps sur la structure : temps plein
Diplômes : BAC Littéraire / CAP Pâtisserie / Licence en droit
- Conseillère numérique : Kimberley HACHET - Contrat : Contrat de projet – contractuelle**
Date d'arrivée : 1^{er} mars 2022 - Temps sur la structure : temps plein- **en arrêt depuis juin 2023**
Diplômes : Brevet des collèges - BAC économique et social / Titre niveau III concepteur support communication / CCP1 Responsable d'espace de médiation numérique / certification PIX
- 2 Chargés d'accueil et d'accompagnement : Contrat : Contractuel – En cours de recrutement (2024)**

✓ LES BÉNÉVOLES

- 5 bénévoles dont :
 - 1 : juriste droit des étrangers
 - 2 : animation d'ateliers (lithothérapie et mise en route atelier sport)
 - 2 : administratifs

b – Les ressources matérielles

- 1 photocopieur/scanner en réseau
- 1 serveur, 1 réseau 1 ligne Fibre
- 1 point wifi public
- 3 PC pour le public
- 1 BIM (boucle à induction magnétique) pour les malentendants
- 1 PC portable et un bureau de confidentialité pour les partenaires
- 1 téléviseur d'annonces à l'accueil
- 1 borne d'accueil
- 3 téléphones fixes et 2 sans fil
- 2 téléphones portables (responsable et conseillère numérique)
- 3 ordinateurs portables (1 accueil, 1 responsable et 1 conseillère numérique)
- 3 écrans ordinateurs fixes (1 accueil et 1 responsable et 1 bureau confidentialité)
- Mobilier bureaux, borne d'accueil, tables et chaises, canapé et deux fauteuils
- 1 réfrigérateur, 1 cafetière, 1 bouilloire, 1 micro-ondes
- Outils, supports, cahiers pédagogiques, documentations...

Une demande de subvention d'investissement auprès de la CAF a permis, à la Maison des Droits Jeanne CHAUVIN, de se doter de :

- 10 tablettes avec carte mémoire, protections (coque et écran) et 5 claviers (2 serviront également au point numérique CAF)
- 2 pieds au sol et 2 antivols pour les deux tablettes point numérique CAF qui seront installées à l'entrée
- 2 claviers à grosses touches pour les personnes malvoyantes
- 5 souris et 5 tapis de souris avec repose-poignet
- 2 ordinateurs portables et deux sacs de transport
- 10 casques micro pour les rendez-vous CAF en visio mais également pour les ateliers
- 1 modem routeur nomade pour une connexion wifi optimale
- 10 clés USB 64 Go pour les supports pédagogiques des ateliers
- 1 écran tactile pour l'interaction dans les ateliers numériques notamment avec les enfants et adolescents avec un chariot pour le déplacer
- 1 vidéoprojecteur et écran de projection avec trépied et sacoche de protection pour aller aussi hors les murs

c – Les ressources financières

Budget prévisionnel Maison des Droits - JEANNE CHAUVIN 2024

DEPENSES	2024	RECETTES	2024
60 - Achats	7 360	70 -Vente & Prestations de service	23 933
- Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services CAF (AVS)	20 600
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 860	Prestations de services CAF (préfiguration)	3 333
- Fournitures bureau et informatiques	4 500		
61 - Services extérieurs	3 812	74 - Subventions	0
- entretien et réparation	2 312	Subvention départementale	
- Assurances	1 500	Subvention exploitation	
62 - Autres services extérieurs	20 296	Droits communs (à détailler) :	167 965
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 000	- Région(s) :	
- Publicité, publications	300	Conseil départemental	
- Missions et réceptions	2 500	Commune	167 965
- Transports d'animation d'activité	5 500		
- Déplacements	400	- CPAM	
- Télécommunication, poste	1 596	- CAF	
64 - Charges de personnel	160 430		
- Rémunérations du personnel	160 430	-Subvention (contrats aidés)	
TOTAL DES CHARGES	191 898	TOTAL DES PRODUITS	191 898

Budget prévisionnel Maison des Droits JEANNE CHAUVIN 2025

DEPENSES	2025	RECETTES	2025
60 - Achats	8 100	70 -Vente & Prestations de service	24 700
- Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services CAF (AVS)	24 700
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 100	- Produits des activités annexes	
- Fournitures bureau et informatiques	5 000		
61 - Services extérieurs	3 847	74 - Subventions	0
- entretien et réparation	2 347	Subvention départementale	
- Assurances	1 500	Subvention exploitation	
62 - Autres services extérieurs	19 596	Droits communs (à détailler) :	169 683
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 000	- Région(s) :	
- Publicité, publications	500	Conseil départemental	
- Missions et réceptions	3 500	Commune	169 683
- Transports d'animation d'activité	3 500		
- Déplacements	500	- CPAM	
- Télécommunication, poste	1 596	- CAF	
64 - Charges de personnel	162 840		
- Rémunérations du personnel	162 840	-Subvention (contrats aidés)	
TOTAL DES CHARGES	194 383	TOTAL DES PRODUITS	194 383

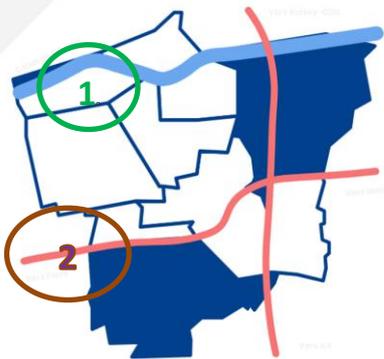
LA DEMARCHE DE PREFIGURATION AVS

A – SCHÉMA D'ÉLABORATION

Le contexte local, très particulier, impacte fortement l'élaboration de la démarche de préfiguration car l'enjeu est double, avec la volonté de doter le Territoire de Villeparisis de deux structures d'animation de la vie sociale – A.V.S.

DOUBLE PROJET

1 Territoire VILLEPARISIS

	<p>1</p> <p>Maison des Droits Jeanne Chauvin</p> <p>Service Municipal</p>	<p>Préfiguration</p> <p>Espace de Vie Sociale</p>	
	<p>2</p> <p>Maison pour tous Jacques Marguin</p> <p>Association</p>	<p>Préfiguration</p> <p>Centre social</p>	

La conduite du projet est donc totalement innovante. Elle a été opérée sur des temps communs et des temps propres à chacun des équipements sur une échéance réfléchie de 18 mois afin de prendre le temps nécessaire pour établir les connexions et les collaborations utiles entre les protagonistes. Des instances communes et des temps collectifs conjoints forment le ciment de la démarche pour optimiser une approche globale du Territoire.

Les fondamentaux méthodologiques reposent sur un processus collectif autour d'une dynamique participative et partagée avec le maximum de partenaires identifiés afin de conduire des réflexions riches, efficaces et, de ce fait, légitimes. C'est une démarche ouverte qui se nourrit des rencontres et des échanges avec les acteurs concernés sur le territoire :

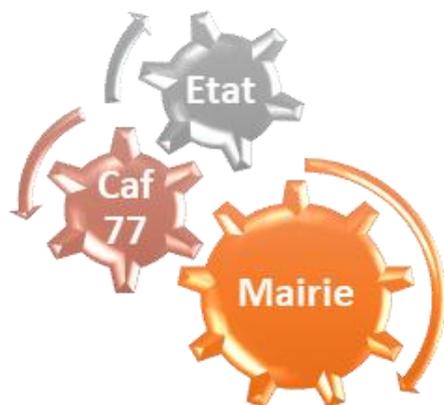
Habitants + Bénévoles + Partenaires + Professionnels + Elus

Il convient que chacun s'interroge sur le rôle que les deux structures, Espace de vie sociale et Centre social, doivent tenir dans leur environnement commun en tenant compte des enjeux locaux, de leur propre historique, de leurs moyens respectifs et des attendus de leurs instances décisionnelles...

Chacune des deux structures étant autonome et de nature juridique différente, il est capital de respecter leur identité propre et de les positionner au regard de leurs moyens humains, logistiques et financiers propres.

1 – L'IMPACT DU CONTEXTE LOCAL

Cette opportunité d'une double préfiguration de deux structures d'animation de vie sociale est le fruit de la concordance positive d'enjeux institutionnels locaux :



- Le projet de démocratie participative défendu par la Municipalité sur le mandat 2020-2026 souhaitant valoriser la participation des citoyens.
- La mise en action au plan local, du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale 2020-2025, particulièrement en matière d'animation de la vie sociale sur une « zone blanche » et dans le respect du principe de couverture des territoires prioritaires.
- La volonté de la CAF 77 d'une démarche simultanée et similaire de la Maison des Droits Jeanne Chauvin et de la Maison pour tous Jacques Marguin qui soit la garantie d'un projet cohérent avec une couverture harmonieuse du territoire de Villeparisis.

En effet, la nouvelle Municipalité s'est engagée dans une politique de redimensionnement des services aux habitants, en se réappropriant certaines missions « déléguées ». Une volonté qui vise un projet de territoire cohérent et partagé avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs locaux, particulièrement envers la Maison pour Tous – acteur incontournable et fortement implanté sur le plan local.

Un projet adoubé par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales au titre du SDAVS 2020-2025 :

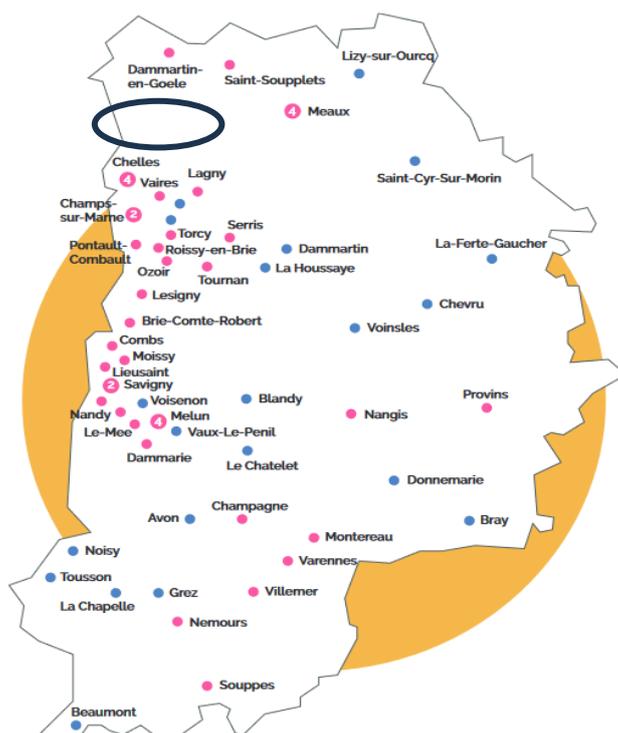
↳ Règle de couverture des territoires prioritaires

↳ « Zone blanche »

D'autant que le diagnostic territorial porté par la Ville de Villeparisis et la récente Analyse des besoins sociaux menée par le Centre Communal d'Action Sociale permettent de mettre en évidence de nombreuses fragilités. - voire des indicateurs de précarité au-dessus des moyennes départementales et nationales, faisant émerger des problématiques sociales conséquentes et laissant donc apparaître des besoins variés de la population...

Malgré la palette existante d'outils et de dispositifs nombreux et variés à Villeparisis, de nombreuses personnes sont et restent encore éloignées des circuits d'aide et d'accès à l'offre de services et d'accompagnement. La volonté des acteurs locaux d'apporter des solutions en la matière atteint ses limites, l'offre n'apparaît pas visible, lisible à tous et peut paraître morcelée, voire inefficace.

UNE RÉPONSE COORDONNÉE, ADAPTÉE EST NÉCESSAIRE POUR CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE



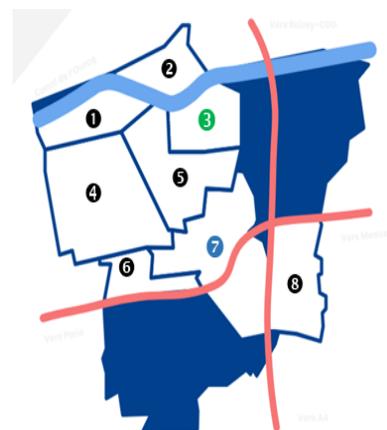
D'autant plus qu'en parallèle, les politiques publiques ne cessent d'évoluer :

- La signature de la Convention Territoriale Globale sur la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- La mise en œuvre de la nouvelle génération de contrats de ville baptisée "Engagements Quartiers 2030" avec la volonté de classer le secteur de Normandie-Niemen en quartier prioritaire.



La Ville est par ailleurs découpée en 8 quartiers :

- Quartier Le Marché ❶
- Quartier Boisparisis ❷
- Quartier Normandie / Niemen / Poitou ❸ QPV
- Quartier Renan / Lavoisier / La Poste ❹
- Quartier Centre culturel ❺
- Quartier Le Parisis ❻
- Quartier Vieux Pays – République Vilvaudé ❼ QPV
- Quartier Bois Fleuri ❽



2 – UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS LOCAUX



Les enjeux autour de l'élaboration de cette double démarche sont donc multiples et d'importance tant au niveau de chacune des deux structures qu'à l'échelle du territoire. Il convient donc de mettre en œuvre un processus de réflexion souple autour d'un mode opératoire suffisamment structuré pour faciliter l'appropriation et l'implication des acteurs locaux à ce projet innovant.

❖ Un processus qui repose sur la volonté de confrontation des points de vue, via la dynamique des échanges et la pluralité des regards sur un territoire où la culture partenariale fait défaut !

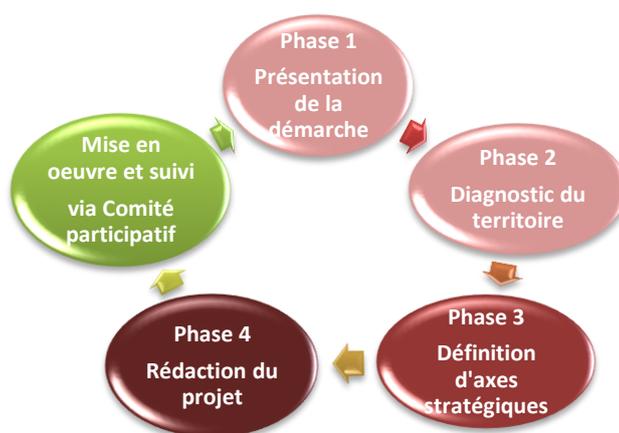
Différents enjeux

- Un temps privilégié pour savoir d'où l'on vient et où l'on va – Information élargie sur le double projet
- Une démarche collective avec de nombreux interlocuteurs aux centres d'intérêts différents à faire partiellement converger
- Un outil au service du projet général pour impulser une action autour des problématiques des habitants en prenant en compte leurs ressources et potentiels

Autour de fonctions combinées

- Stratégie
- Production de connaissances
- Communication
- Management et Pilotage

Différentes phases



❖ Une concertation élargie autour de rencontres, d'échanges réguliers sur des temps et des formats variés mais complémentaires.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

a/ Mise en place d'instances communes

INSTANCES			CoPil	CoTech	CP	CT	
CAF 77							
Responsable des interventions sociales du territoire nord	PACCARD	Laure	X		A DEFINIR		
Conseiller technique enfance jeunesse	COSTA-PAGET	Marjorie	X				
Travailleur social du service des interventions sociales	CHOUETTE	M-Hélène		X			
ÉTAT							
Déléguée du Préfet	LORIER	Estelle	X				
VILLE							
Directrice Générale des Services	BESSIERE	Valérie	X	X	A DEFINIR		
Adjointe au Maire – Chargée des fêtes de la vie associative, des seniors, des liens intergénérationnels et de l'état civil	DIGARD	Caroline	X				
Responsable de la Maison des Droits Chargée de mission Préfiguration	BELKEBIR	Atika	X	X			X
ASSOCIATION MAISON POUR TOUS							
Président	LAVERGNE	Nicolas	X		A DEFINIR		
Vice-Président	DEI-TOS	Dominique	X				
Secrétaire Adjointe	GOREZ	Catherine	X				
Directrice Chargée de mission Préfiguration	DA COSTA	Claudia	X	X			X
Coordinatrice animation globale	GERMOND	Laetitia		X			
Référente familles / Responsable du pôle ACF	BARBIERI	Jennifer		X			
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE ET MARNE							
Déléguée fédérale	MANSOURI	Lynda	X				
MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES DE MITRY-MORY							
Directrice	REGENT	Monique	X				
Cheffe du service seniors-ainés-personnes-handicapées et aidants	CIPIERRE	Anne Laure		X			
Cheffe du service social départemental	LECUYER	Christine		X			
CONSULTANT							
CO-COLL - Consultant	COLL	Jean-Luc	X	X		X	

B – PHASE PRÉALABLE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA DÉMARCHÉ

L'originalité mais aussi la complexité de cette double démarche de préfiguration de deux structures sur des portages juridiques différents nécessite une phase préalable de communication et d'information importante auprès des différents acteurs locaux peu/pas familiarisés avec les objectifs et la « nébuleuse » de l'Animation de la vie sociale.

De nombreux temps variés, à échelle variable, ont donc été programmés afin de toucher le plus largement possible les partenaires. A cet égard, nous avons veillé à proposer des créneaux en journée et en semaine, suffisamment larges pour couvrir les indisponibilités et/ou les contraintes de chacun (Professionnels – Bénévoles – Élus – Parents – Actifs – Inactifs...). Des temps pour certains ciblés et d'autres ouverts mais avec une optique :



a/ Temps collectifs variés

Au regard des retours et des non-retours de certains acteurs, des ajustements ont été réalisés pour ouvrir le plus largement possible la démarche à tous. Ainsi, des temps complémentaires, notamment à destination des associations locales identifiées ont été proposés.

3 Temps d'informations collectives restreints en interne de la Municipalité (= Groupe majoritaire – Comité de Direction – Conseil de participation citoyenne)

5 Entretiens ciblés auprès de principaux partenaires : C.C.A.S. / M.L.E. / CAF 77 / MDPH 77 / P.A.T. de Meaux

6 déambulations dans 6 différents quartiers de la Ville (163 habitants sondés)

2 réunions plénières d'informations ouvertes aux associations, partenaires et habitants regroupant 115 personnes soit 33 associations / 8 institutions / 8 services de la ville / 5 habitants

1 réunion d'information complémentaire (Secours catholique et Association des Paralysés de France)

Plénière d'information

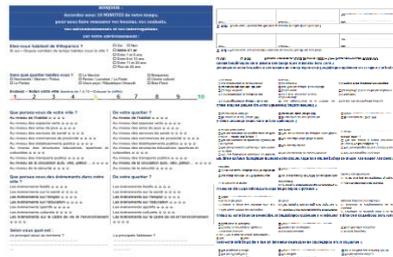
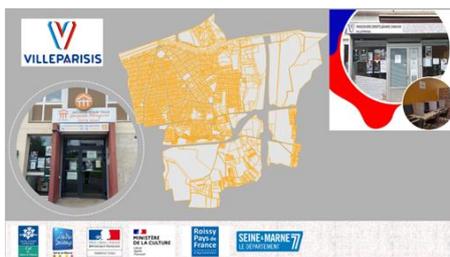


Déambulations dans les quartiers



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

b/ Outils développés



Invitations co-signées

PowerPoint communs

1 Questionnaire déambulations

QUIZZ RAPIDO
5 QUESTIONS – 5 BONNES RÉPONSES

Règles du jeu :

- 1 question = 1 seule et unique bonne réponse parmi 3 propositions
- Réponse à la main levée avec plaquettes couleurs distribuées
- Pas de gagnant – Pas de perdant
- On brise la glace

FICHE PRATIQUE – ANIMATION PLENIERE DU 09 FÉV. 2023
DIAGNOSTIC PARTAGE

Objectifs :

- Faire émerger des idées
- Créer de l'interconnaissance entre les différents acteurs présents
- Faire adhérer les participants
- Connaitre le territoire de Villeparisis en quelques points majeurs (Problèmes/Forces)
- Faire émerger des tendances (Forces/Ressources/Enjeux) (Problèmes/Forces)

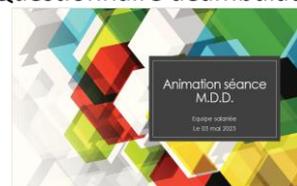
Matériel : 40-45 personnes

Public : Assemblée de 40-45 personnes

Constitution de 3 ou 4 groupes (maxi 12)
Intégrer un quartier ou ville voisine (Mitsy-Mory, Meaux, Roissy, etc.)
Au sein de chaque groupe 1 animateur désigné et 1 rapporteur

1 Motif de jeu et du temps et 1 Million lire
SÉRIER EN 10 MINUTES

Matériel : 40-45 tables + chaises – 4 affiches numérotées de 1 à 4 – 4 paperboards + rouleaux faciles avec 2 feuilles couleurs différentes – 20 Feuilles A3 – 3 litres peinture de 3 couleurs – Stylos – Scotch adhésif pour à l'eau



MISSIONS DE BASE ET COMPLÉMENTAIRES D'1 C.S.

- 1 lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle ouvert à tous (garantir la mixité)
- 1 lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et d'incarner leurs projets
- 1 fonction d'accueil et d'écoute des habitants usagers, des familles...
- 1 attention particulière aux familles et aux publics fragiles (voir l'accompagnement adapté)
- Des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population du territoire en raison des problématiques sociales identifiées (actions collectives en concertation avec les partenaires institutionnels)
- 1 plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- 1 concertation et 1 coordination avec les professionnels et les acteurs locaux

Supports communs d'animation pour les plénières

Supports animations
Spécifiques / structure

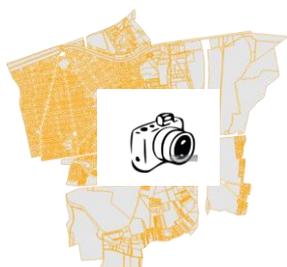
c/ Liste des partenaires impliqués sur les ateliers participatifs (voir annexe 9 : liste partenaires présents sur les plénières d'information) – La Maison des Droits et la Maison pour Tous avec :

PARTENAIRES ASSOCIATIFS		
Secours Catholique Secours populaire Philatélie Villeparisis et son passé Fantaisie créative	A.P.F. France Handicap La Mission locale ADSEA77 – CEPS Femmes solidaires Sur le chemin de l'autisme	DITEP Frot La Gabrielle Aide insertion professionnelle Crèche familiale M Senis AIP
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS		
Conseil départemental 77 - MDS - (Maison des solidarités de Mitry-Mory) CAF 77 Préfecture 77 Pôle emploi CRAMIF	CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy pays de France) MDPH 77 P.A.T. de Meaux IA IEN de circonscription Groupe immobilier 3F	
Service éducation Service technique Service évènementiel et maison de la vie associative	Service démocratie participative Conseil de Participation Citoyen Résidence Octave Landry Direction Générale des Services	Police Municipale Direction des solidarités (CCAS)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

a/ Méthodologie



L'animation de la vie sociale doit être une réponse pertinente et adaptée. Son action se fonde sur une démarche globale pour répondre :

- Aux problématiques sociales collectives du territoire
- Aux besoins des habitants
- Aux difficultés de la vie quotidienne des familles

UNE « PHOTOGRAPHIE » du Territoire est nécessaire afin de permettre aux deux structures d'animation de la vie sociale de se situer au sein de leur environnement.

L'établissement du diagnostic de territoire comprend les données statistiques pertinentes pour la compréhension du territoire au regard des missions d'un espace de vie sociale et un travail de réflexion collective autour de la perception de ce territoire et de ses enjeux par les acteurs locaux.

↳ ÉTAT DES LIEUX

Territoire
(= Ressources / Potentiels)
(= Freins / Limites)
Problématiques locales
(= prioritaires et secondaires)

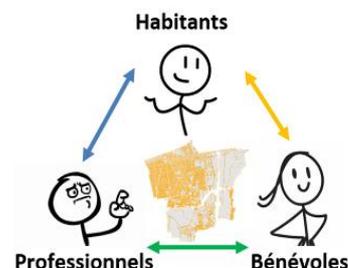
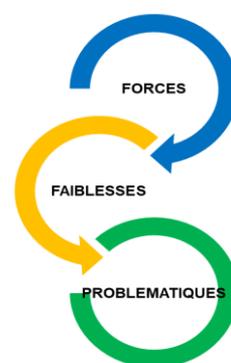
↳ RÉCOLTE DES DONNÉES

Froides
(= Chiffres – statistiques ... afin de repérer des phénomènes massifs et des évolutions lourdes propres au territoire)
Chaudes
(= expertise des usagers)

↳ REGARDS CROISÉS

Une approche opératoire qui ne se veut pas être une affaire de spécialiste et veut allier le quantitatif et le qualitatif et qui laisse place aux ressentis étayés d'éléments factuels.

Une démarche collective « simpliste », largement ouverte et partagée qui recherche des signes permettant de poser une / des problématique(s) d'action autour de consensus.



b/ Recueil de données

Capitalisation d'outils existants	
1	A.B.S. réalisée par le CCAS de Villeparisis - Octobre 2021 (Cabinet Compas – Données INSEE 2019)
2	Éléments du diagnostic social et territorial de Villeparisis - Direction générale des services – 2020
3	Diagnostic autour de la Convention territoriale globale CTG de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France - BT Conseil Sociologie

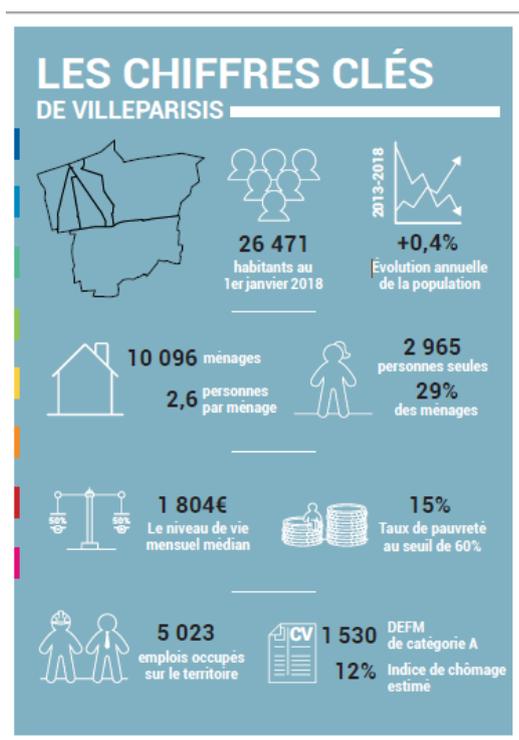
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Ingénieries développées au titre de la préfiguration

1	Entretiens ciblés avec certains partenaires institutionnels : C.C.A.S. / M.L.E. / CAF 77 / MDPH 77 / P.A.T. de Meaux
2	Questionnaires de la Maison des Droits en ligne sur le site de la ville et papier sur lancement de la Maison des Droits (322 réponses) (voir en annexe 2 les résultats)
3	Déambulations dans 6 quartiers de la ville (163 habitants sondés)
4	Temps d'animation avec les équipes salariées de la MDD et de la MPT (Point d'étapes – Restitutions – Thèmes imposés...)
5	<p>Deux réunions plénières regroupant 74 personnes soit 1 habitante, 10 associations, 10 institutions et 9 services de la ville + 1 élue</p> <p>↳ 5 thématiques principales dégagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❶ Mouvement associatif et Bénévolat ❷ Santé et Handicap ❸ Accès aux droits et Inclusion numérique ❹ Précarité et solidarité ❺ Cadre de vie
6	Cinq ateliers participatifs : Moyenne de 15,7 personnes / 7.8 structures / 1 habitant
7	Un Comité technique élargi : MDD / MPT / DGS / MDS / CAF / MDPH / MLE / CCAS / IEN / PM / DST / Direction Éducation. Partage et croisement des données recueillies
8	Une plénière de restitution regroupant 39 personnes, soit 6 associations, 5 institutionnels, 7 services de la ville, 1 membre du CPC, 1 élue et 1 habitante : Travail sur les problématiques retenues avec les participants.

c/ Synthèse

CHIFFRES CLÉS SUR LA VILLE DE VILLEPARISIS



Portrait social de Villeparisis, octobre 2021
 Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20231221-23_08707-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2023
 Date de réception préfecture : 21/12/2023

Extrait A.B.S.

VILLEPARISIS
26 471 HAB.
3 193 hab/km2

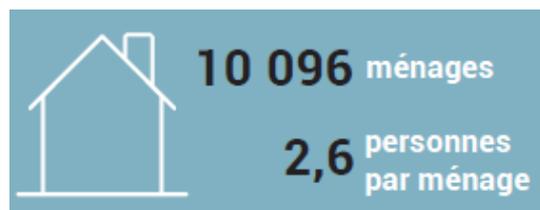
Villeparisis compte près de 27 000 habitants

- ↪ 6ème Ville du Département de Seine-et-Marne en termes de poids de population
- ↪ 5ème Ville de l'Agglomération Roissy Pays de France (42 communes) à laquelle elle appartient, située sur deux départements (Val-d'Oise et Seine-et-Marne)

La population a quasiment doublé entre 1968 et la fin des années 2000. Cette croissance se poursuit désormais à un rythme moins élevé – **La CROISSANCE EST DITE « MAITRISEE »** (+ 0.4 % par an).

Villeparisis est une **VILLE RÉSIDENTIELLE** de l'aire urbaine parisienne où il est **FAIT BON VIVRE**. La ville est **DYNAMIQUE** et bien **DOTÉE EN SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS**.

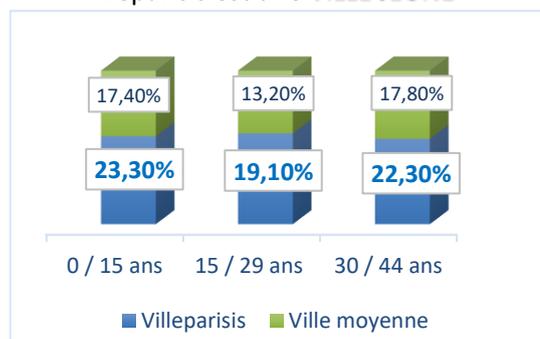
Sa partie résidentielle se partage entre zones pavillonnaires (45,9 %) et habitat collectif avec un taux de logements sociaux de 16,2 % en 2014 (contre 18,7 % en Seine-et-Marne et 24,4 % en Île-de-France). En 2019 : le parc locatif social compte 1 864 logements.



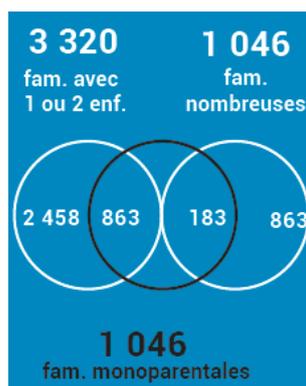
La **VILLE ATTIRE DES FAMILLES**, mais ce sont surtout les familles nombreuses et les familles monoparentales qui progressent à Villeparisis



Villeparisis est une **VILLE JEUNE**



13% des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi.



Données sur les Allocataires CAF77 :

- 29% familles avec 3 enfants et + (contre 26% en Seine et Marne) ⇒ d'où + de bénéficiaires du complément familial
- 24% de familles monoparentales (contre 10% en 1990)

ATTENTION!

Villeparisis est une **VILLE OÙ LA PAUVRETÉ A EU TENDANCE À PROGRESSER** et revêt un visage particulier avec notamment une part importante de ménages propriétaires ou locataires du parc privé

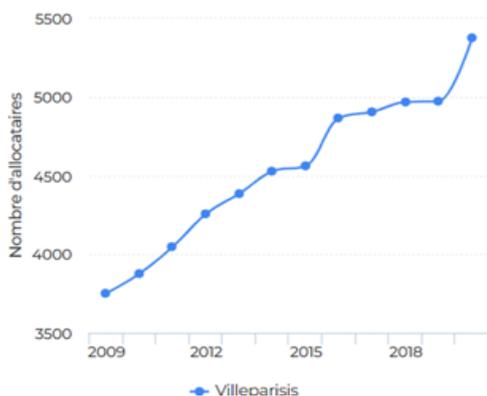
NOMBREUX INDICATEURS DE PRÉCARITÉ (moyenne au-dessus de celles départementale et nationale)

1. 1 804€ de revenu médian
2. 15% de taux de pauvreté (contre 13% en 2012)
3. 12% de taux de chômage estimé

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

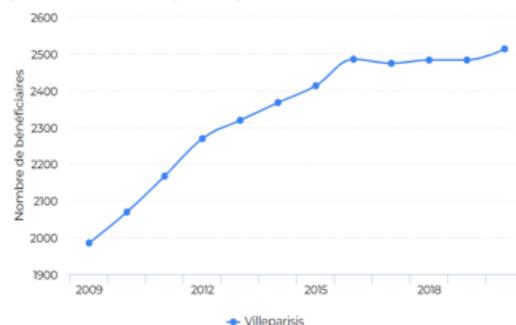
4. 58% des villeparisiens sont concernés par les différents dispositifs de la CAF (contrairement aux 54% à l'échelle de l'agglomération et 52% à l'échelle départementale)
- 33% allocataires bas revenus, surtout p/r à la CARPF = 27% (77 = 30%)
 - 10% alloc taux d'effort logt >= 30% de leurs ressources, notamment p/r au 77 = 7%
 - 36% allocataires bénéficient d'une aide au logement (77= 33%) avec un parc locatif privé proportionnellement + développé que sur la CARPF et le 77 (37% contre 41%)
 - 49% allocataires perçoivent une prestation de solidarité ou d'insertion (CARPF = 45% / Seine et Marne = 48%)

Nombre d'allocataires CAF



Nombre de bénéficiaires des allocations familiales

(source : Linternaute.com d'après la CAF)

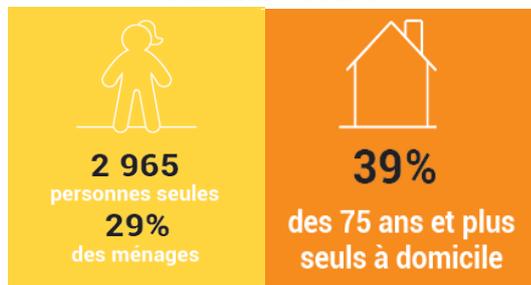


5. **CTG** : 7 indicateurs de précarité de référence ⇨ Villeparisis 6 indicateurs / 7 supérieurs aux données départementales

Indicateur 1 : Taux de chômage des 15-64 ans / Indicateur 2 : Part des ménages percevant le RSA / Indicateur 3 : Part des ménages dont les ressources sont constituées à 50% ou plus des prestations CAF / Indicateur 4 : Part des ménages percevant l'AAH / Indicateur 5 : Part des ménages percevant l'AAEH / Indicateur 6 : Part des ménages avec famille(s) dont la famille principale est une famille monoparentale / Indicateur 7 : Part des ménages dont la personne de référence est de CSP - (Agriculteurs exploitants, Employés, Ouvriers et Autres personnes sans activité professionnelle)

DEUX POINTS DE VIGILANCE

Personnes seules



Seniors



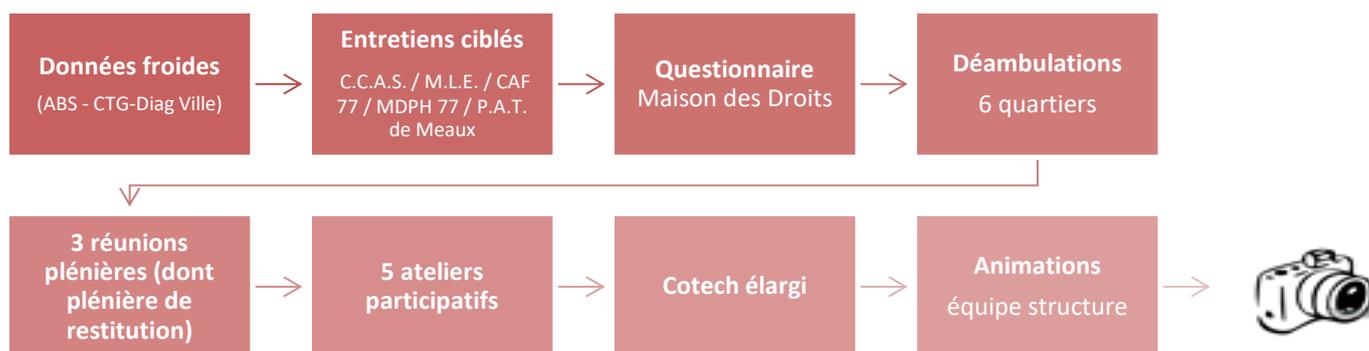
REGARDS CROISÉS DES ACTEURS - DONNÉES CHAUDES

Le temps d'appropriation des données collectées et de partage des résultats du diagnostic.

Les différents éléments de données chiffrées, recensés via différents croisements, ont fait, dans un second temps, l'objet d'échanges collectifs avec les partenaires qui ont ainsi pu faire ressortir leurs propres observations et analyses. Des temps de production sous la forme de réunions plénières (trois) et d'ateliers participatifs (cinq) qui permettent ainsi d'établir des consensus en matière de constats et de prioriser les problématiques propres au territoire de Villeparisis.

5 thématiques majeures sont très rapidement dégagées : ❶ Mouvement associatif et Bénévolat, ❷ Santé et Handicap, ❸ Accès aux droits et Inclusion numérique, ❹ Précarité et solidarité, ❺ Cadre de vie

Par le biais des différents vecteurs mobilisés :



Technique du SWOT

ATOUTS – FORCES

- . Ville résidentielle de l'aire urbaine parisienne, jugée agréable et tranquille, « où il fait bon vivre » grâce notamment à une évolution démographique régulière et maîtrisée ces 10 dernières années qui en fait une ville jeune et familiale.
- . Ville dont le territoire bénéficie d'une situation géographique stratégique avec de nombreuses accessibilités, des bassins d'emploi à proximité et qui est couverte par plusieurs zones d'activités attractives.
- . Ville largement dotée de nombreux équipements publics et qui prend appui sur un tissu associatif très dense et investi permettant de disposer d'une offre culturelle et sportive riche et diversifiée.

RÉUSSITES – SATISFACTIONS

- . Implication de la Ville sur le développement des approches participatives et la vie associative
- . Amélioration de l'accès aux droits – Représentativité institutionnelle et associative via permanences. Approche inclusive des publics et des problématiques.
- . Nombreux évènements et actions sur la ville

OPPORTUNITÉ- POTENTIALITÉS

- . Délocalisation d'actions dans les quartiers et développement plus régulier du « hors les murs »
- . Meilleur aménagement du territoire et de l'espace urbain et des usages à repenser et à partager (place des jeunes dans l'espace public, place des femmes dans l'espace public, espaces publics inclusifs...)
- . Développement d'actions intergénérationnelles et inter-quartiers
- . Développement de pratiques inclusives
- . Actions de soutien à la parentalité
- . Développement de politiques jeunesse innovantes (Besoin d'accompagnement sur l'orientation post-bac)

CARENES FRAGILITÉS – FAIBLESSES

- De nombreux indicateurs au-dessous des moyennes départementales et nationales qui révèlent des signes de FRAGILITÉ – PRECARITÉ – voire de PAUVRETÉ qui progressent (revenus modestes - taux de chômage – taux de pauvreté - bénéficiaires de minima sociaux – nombre d'allocataires CAF...) et qui revêt un visage particulier (= ménages propriétaires) !
- . Ville dortoir. Territoire enclavé qui freine son évolution (problématique de mobilité en intra et sur la Seine et Marne)

FRAGILITÉS - BESOINS PEU/PAS COUVERTS

- . Des réponses nombreuses plutôt efficaces mais environnement saturé, voire certains acteurs absents. Offre de couverture en matière sociale et de santé inférieure aux besoins : Inégalités d'accès.
- . Déficit de liens entre les acteurs : peu/pas de communication, de coordination. Déficit de connaissance environnement « social » (des acteurs – des actions invisibles).

- . Deux réalités différentes entre la théorie # la pratique (Délai d'attente – Adhésion bénéficiaire – Mobilité - Doublon, voire des triplons + impondérables dans parcours de vie des bénéficiaires) - Qualification et/ou compétences des aidants + posture.
- . Tissu associatif en difficulté : essentiellement en matière de gestion administrative et humaine (acteurs vieillissants – pas de renouvellement – désintérêt du public jeune qui ne s'engage pas). Interactions associations/professionnels.
- . Humaniser la relation avec les publics (gestion de la temporalité – urgence)
- . Prise en compte du Handicap, particulièrement l'accessibilité des PMR
- . Accessibilité des jeunes aux études supérieures et à l'emploi (= liée à une mobilité réduite / restreinte)

RISQUES – MENACES

- . Vieillesse modérée de la population mais qui s'accroît
- . Publics sensibles : Familles monoparentales / familles nombreuses et Personnes isolées.
- . Public invisible
- . Zone péri-urbaine avec des problématiques liées à l'urbanisation croissante (circulation-stationnement) avec un sentiment progressif de dégradation du climat social et du vivre ensemble (incivilités croissantes, manque de sens de la citoyenneté, sentiment d'insécurité...)

d/ Problématiques du territoire

Au final, 4 entrées principales sont retenues autour de 4 thématiques majeures. Plusieurs autres thématiques « secondaires » ont été listées et ne doivent pas être occultées, notamment en raison de points de vigilance, mais pour lesquelles des réponses sont déjà mises en place (Jeunesse – Seniors).

DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Quels processus mettre en œuvre pour permettre aux acteurs (= bénéficiaires – familles – bénévoles - professionnels) d'agir avec plus de cohérence sur le territoire de Villeparisis et d'amplifier la synergie partenariale ?

MOUVEMENT ASSOCIATIF & BÉNÉVOLAT

Le mouvement associatif est une ressource à Villeparisis mais fragilisé par le vieillissement de ses bénévoles et un militantisme en déclin – Comment mobiliser et impliquer les habitants, notamment le public jeune, dans la vie de la cité ?

PROXIMITÉ & ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE SERVICES

Devant l'aggravation des besoins non couverts des publics du fait de difficultés de mobilité, du nonaccès aux droits, de réponses moindres au regard des demandes, quelles démarches d'intervention sont à réfléchir pour étendre l'action au plus près des attentes de la population ?

En portant une attention particulière aux familles monoparentales et/ou nombreuses surreprésentées sur le territoire.

VIVRE ENSEMBLE

Le climat social se dégrade, un sentiment d'insécurité éclot chez la population villeparisienne, le socle familial se délite, ne constituant plus un repère. Face à l'abandon de la vie civique en faveur de la sphère privée, quels leviers activer pour passer d'un caractère individualiste et consommateur à une approche collective, familiale, plus « humaine » (citoyenne) et responsable ?

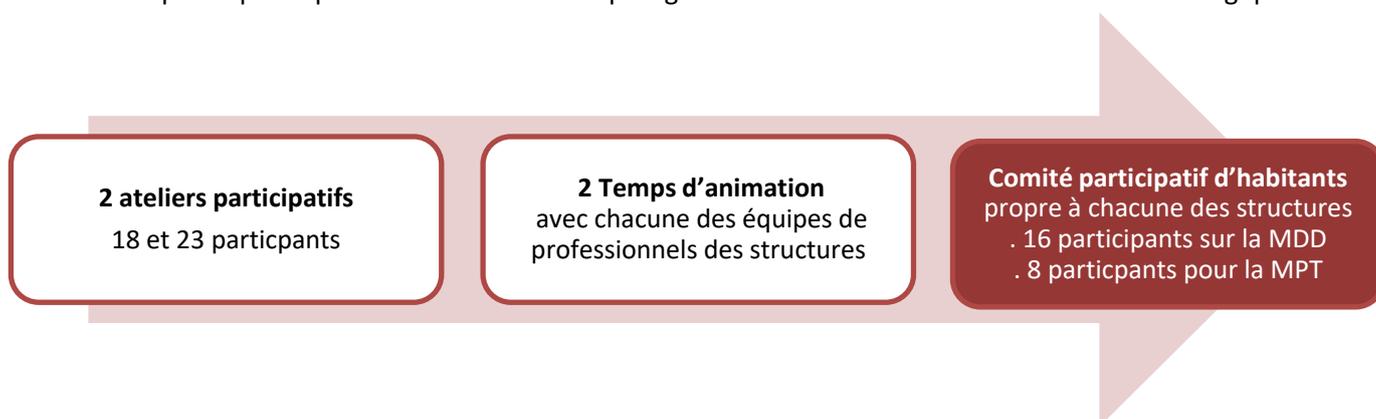
LE PROJET D'INTERVENTION SOCIALE

A – LES AXES DE PROGRÈS ET LE PLAN D'ACTION

1 – UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Les nombreux temps d'intelligence collective et collaborative sur les différentes phases précédentes ont permis, à chacun des acteurs participants, de formuler des projections et des hypothèses sur le rôle et les missions des prochains équipements d'animation de la vie sociale, tenant compte des problématiques, ressources, besoins, demandes et envies... Toutefois, il est primordial que ces pistes de travail soient réalistes, partagées et cohérentes avec l'organisation territoriale locale. Il est donc nécessaire de formaliser et de préciser ces perspectives de développement en posant des objectifs réalistes, atteignables et également adaptables.

Cette dernière phase participative à la démarche de préfiguration s'inscrit dans la continuité méthodologique :



Une double démarche conforme au prévisionnel avec :



a/ Un comité participatif :

Une démarche qui se clôture avec le lancement pour chacune des structures d'un **COMITÉ PARTICIPATIF D'HABITANTS** qui devra être le garant de la mise en œuvre de chaque projet.

Tout au long du diagnostic, nous avons tenté de mobiliser nombre d'habitants sur la démarche de préfiguration. Nous sommes allés au plus près des habitants en faisant des déambulations dans les quartiers (163 personnes touchées) afin de les inviter à participer à la double démarche de préfiguration et au diagnostic de territoire. Sur les 163 personnes touchées :

- 55 personnes n'étaient pas intéressées,
- 55 personnes n'étaient pas intéressées mais souhaitaient être informées
- 53 personnes étaient intéressées

Malheureusement, très peu d'habitants (5) se sont mobilisés pour participer à la démarche de préfiguration et au diagnostic de territoire. Aussi, il nous paraissait important de mettre en place un comité participatif, volonté notamment de la CAF, pour permettre une démarche participative et implicative au projet social.

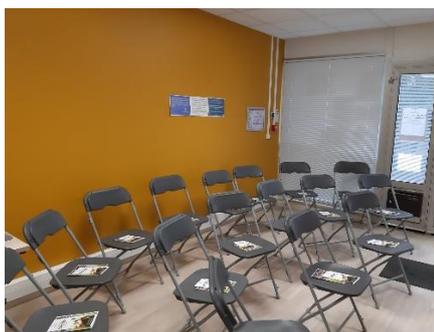
Aussi, nous avons sollicité certains usagers de la Maison des Droits afin de s'impliquer dans un comité participatif pour le futur Espace de Vie Sociale. A ce jour, 50 personnes sont inscrites. Nous savons que de la déperdition est inévitable mais essayerons de passer de l'inscription à l'implication, pour finir par de la mobilisation des membres du comité.

Le lancement du comité participatif a eu le 14 novembre 2023, avec la participation de 12 habitants, l'équipe MDD (3) et accompagné du consultant, soit 16 personnes pour la première réunion.

La mise en place de ce comité participatif fait partie des actions 2024 de l'Espace de Vie Sociale. Il permettra de :

- Favoriser des espaces de dialogue afin de permettre d'éclairer, enrichir, soutenir faciliter, évaluer et contrôler le projet social.
- Mobiliser la parole des habitants
- Tisser du lien
- Favoriser la mise en œuvre d'actions pertinentes
- Stimuler et appuyer les initiatives citoyennes

La deuxième réunion du comité participatif a eu lieu le 19 décembre 2023. Elle a réuni 13 membres du comité participatif et l'équipe de la Maison des Droits, soit 16 personnes.



1^{ère} et 2^{ème} réunion du comité participatif des 14/11/ et 19/12/2023
Réaménagement de l'espace d'accueil pour accueillir le comité participatif

2 – LES ORIENTATIONS RETENUES

La municipalité, au travers de la Maison des Droits notamment, veut développer ses services au sein du territoire pour ses habitants afin de favoriser le « vivre ensemble » dans un contexte sociétal national et mondial difficile. Elle œuvre aussi pour développer l'implication des individus dans une démarche participative en évitant la seule logique consumériste.

A la suite du diagnostic de territoire et aux échanges lors des comités techniques et de pilotage, deux axes et quatre objectifs généraux ont été retenus et validés pour la Maison des Droits Jeanne CHAUVIN afin de répondre aux problématiques du territoire.

AXE 1 – PROXIMITÉ DES PUBLICS :

- **Objectifs généraux :**

- **1.1 - ACCÈS AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)**

En France, le principe est : « nul n'est censé ignorer la loi », mais dans la réalité beaucoup de personnes ne connaissent ni la loi, ni leurs droits.

L'indice potentiel pour l'accès aux droits est de 11¹ à Villeparisis, contre 9 en France et 8 en Ile de France. Le taux de 14 le plus élevé est enregistré dans les quartiers « Parisis, vieux pays où est situé le QPV » (recensement des ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou leur accès à l'emploi) – Analyse des besoins sociaux (ABS) – octobre 2021

Aussi, la Maison des Droits accompagne, informe et oriente les personnes pour :

- ✓ Proposer une offre de services utiles et nécessaires à la population
- ✓ Leur faire connaître leurs droits (et devoirs ou obligations liés à ces droits)
- ✓ Faire les démarches pour y accéder
- ✓ Lutter contre l'exclusion numérique et l'illectronisme
- ✓ Prévenir des dangers sociaux
- ✓ Diminuer ou supprimer le non-recours à leurs droits

Depuis le mois de mars 2023, la Maison des Droits a été labellisée « POINT NUMERIQUE CAF ». Cette nouvelle mission est complémentaire aux services déjà fournis.

- **1.2. - RENFORCER LE LIEN SOCIAL (rompre le sentiment d'isolement)**

Un sentiment d'isolement est ressenti fortement par les habitants du quartier nord de la ville, l'Espace de Vie Sociale veillera à permettre de rompre l'isolement des habitants du territoire, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes en organisant une fonction d'accueil et d'écoute.

Pour étendre son action au plus près des besoins, la Maison des Droits veut développer de nouvelles logiques d'accompagnement des publics vers l'autonomie et participer à la dynamique d'animation du territoire, notamment sur les territoires les plus fragiles. Un dispositif itinérant avec parfois « le bus citoyen » sillonnera tous les quartiers de Villeparisis en allant à la rencontre des plus vulnérables, au plus près de leur lieu d'habitation. La municipalité de Villeparisis veille à rompre l'isolement dont souffrent ces personnes, à favoriser leur insertion sociale et, plus largement, à renforcer le lien social. Véritable lieu d'échange et de convivialité, ce dispositif proposera une diversité de services, répondant à des besoins fondamentaux identifiés au préalable : accès aux droits, accompagnement au numérique, aide aux victimes etc.

L'accueil, l'écoute et l'orientation vers les structures sociales compétentes seront au cœur de chaque dispositif afin de permettre aux personnes accueillies de bénéficier d'un accompagnement global.

- ✓ Favoriser le lien social pour rompre l'isolement afin de faire émerger les désirs et susciter les initiatives « le mieux vivre ensemble »

¹ L'indice des besoins pour l'accès aux droits : 3 indicateurs : les familles avec un enfant de 6/18 ans, la demande d'emploi et le niveau de dépendance aux prestations. Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice : la note maximale possible est donc de 15

- ✓ Ouvrir un espace pour renforcer les liens sociaux et les solidarités entre les habitants, les générations et les acteurs locaux
- ✓ Aller au plus près des habitants et notamment des plus fragiles et isolés
- ✓ Favoriser les échanges, partages, relations intergénérationnelles, liens sociaux et familiaux

AXE 2 – ENGAGEMENT DES ACTEURS :

- **Objectifs généraux :**

- **2.1 - POUVOIR D'AGIR (encourager, soutenir et développer la participation des habitants)**

Développer un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. L'Espace de Vie Sociale se veut facilitateur de prises d'initiatives. Accompagner les habitants qui souhaiteraient mettre en place des projets et qui ne savent pas toujours comment s'y prendre. Impliquer les hommes, les femmes, les jeunes et moins jeunes dans la vie citoyenne et démocratique pour s'approprier la laïcité et les valeurs de la République et rendre les citoyens acteurs de leur territoire.

- ✓ Utiliser les moments propices à l'implication des habitants : Le temps d'accueil dans la structure - prise de connaissance et de reconnaissance des personnes
- ✓ Collecter des besoins de la personne et de son envie d'implication
- ✓ Repérer des publics vulnérables moins enclins à s'impliquer
- ✓ Susciter la réflexion citoyenne et le questionnement des habitants
- ✓ Favoriser la rencontre, l'échange et le partage d'idées pour la mise en place d'ateliers, d'actions de manifestations d'utilité publique

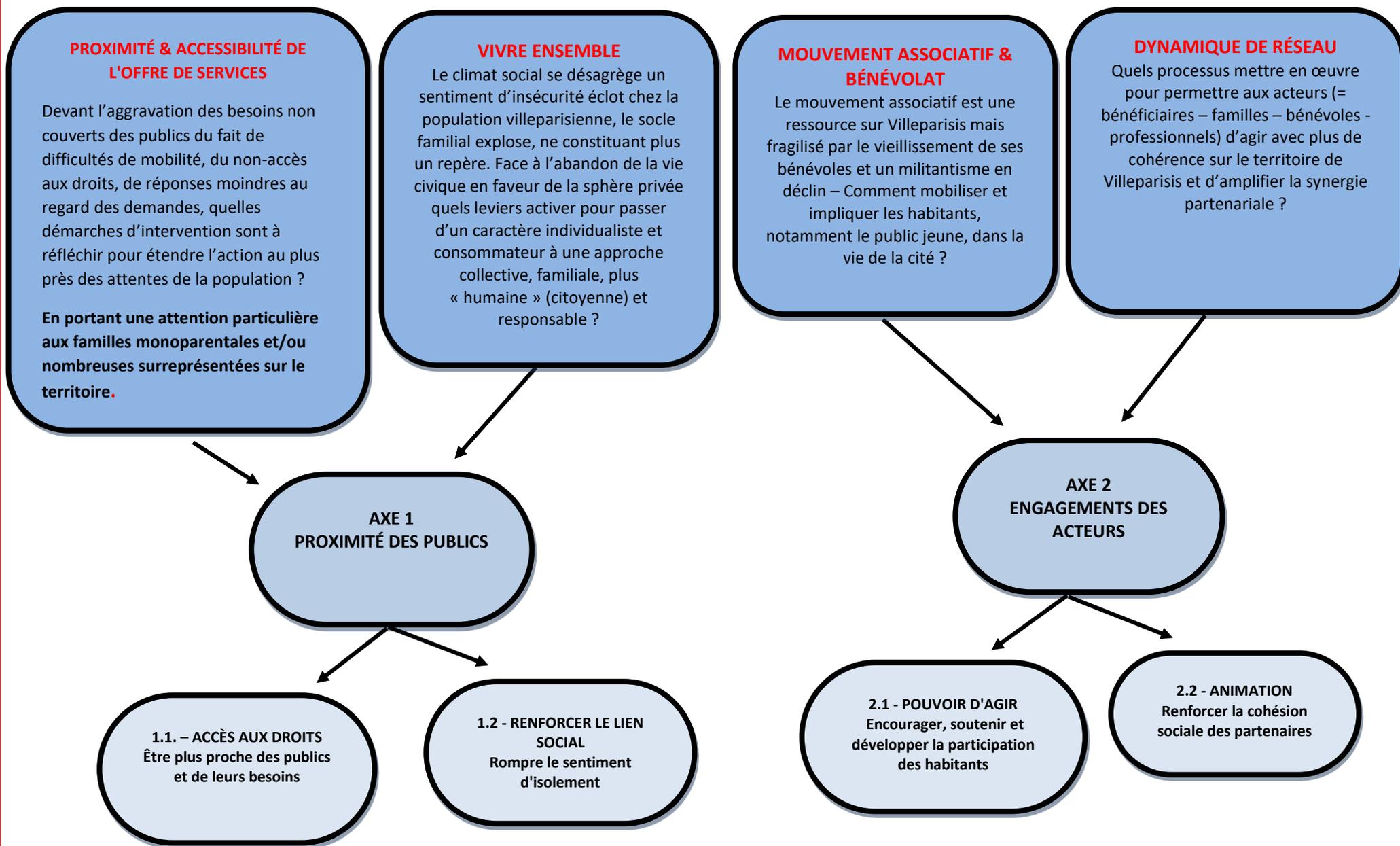
- **2.2 - ANIMATION (renforcer la cohésion sociale des partenaires)**

Développer l'information entre chaque acteur du territoire. Lors du diagnostic de territoire, tous les intervenants ont pointé la méconnaissance des actions de chacun, une communication souvent non adaptée et non relayée. Aussi, l'appropriation et le partage d'une vision commune de l'Espace de Vie Sociale permettra l'implication et/ou la participation de la Maison des Droits sur des actions partenariales pertinentes.

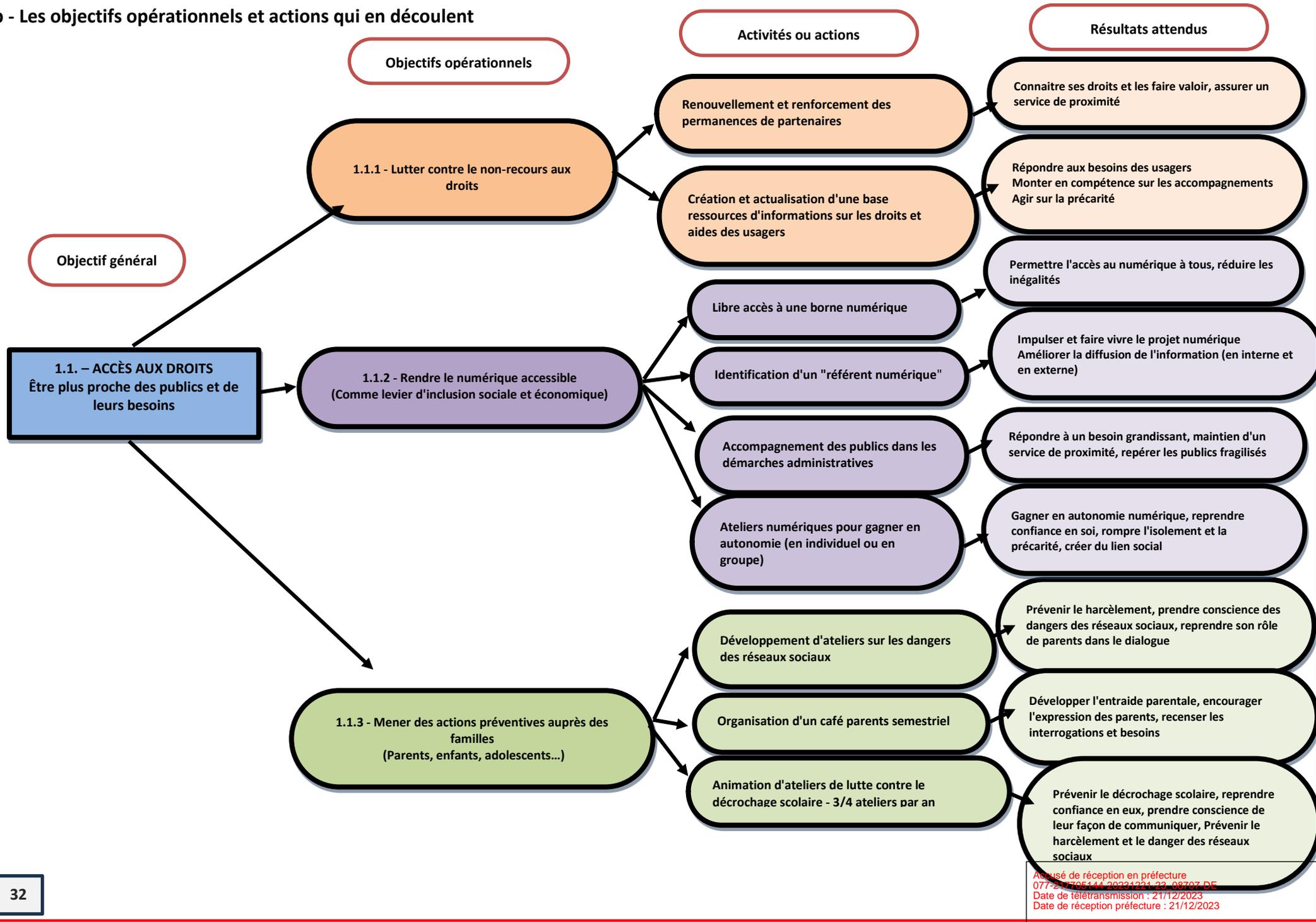
- ✓ Partage de culture intégrant une approche et une vision communes de l'Animation de la Vie Sociale (AVS)
- ✓ Communication et appropriation du concept EVS pour tous
- ✓ Amélioration de la visibilité et la lisibilité de l'EVS pour les habitants

Ses actions ont l'ambition d'être pérennes pour contribuer au lien, aux services et au « bien vivre » sur notre territoire.

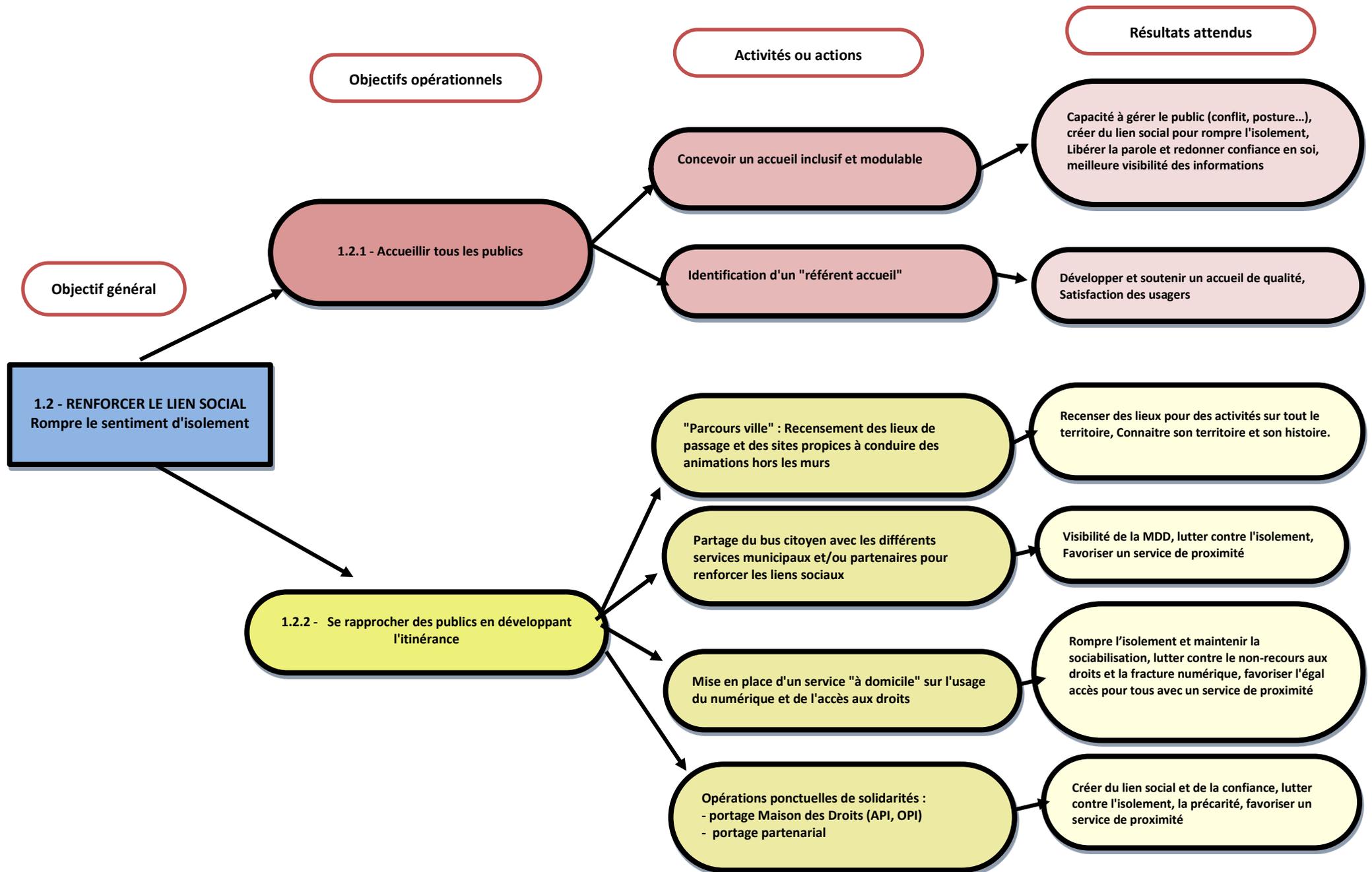
a/ Les axes et objectifs généraux portés par la Maison des Droits Jeanne CHAUVIN en fonction des problématiques retenues

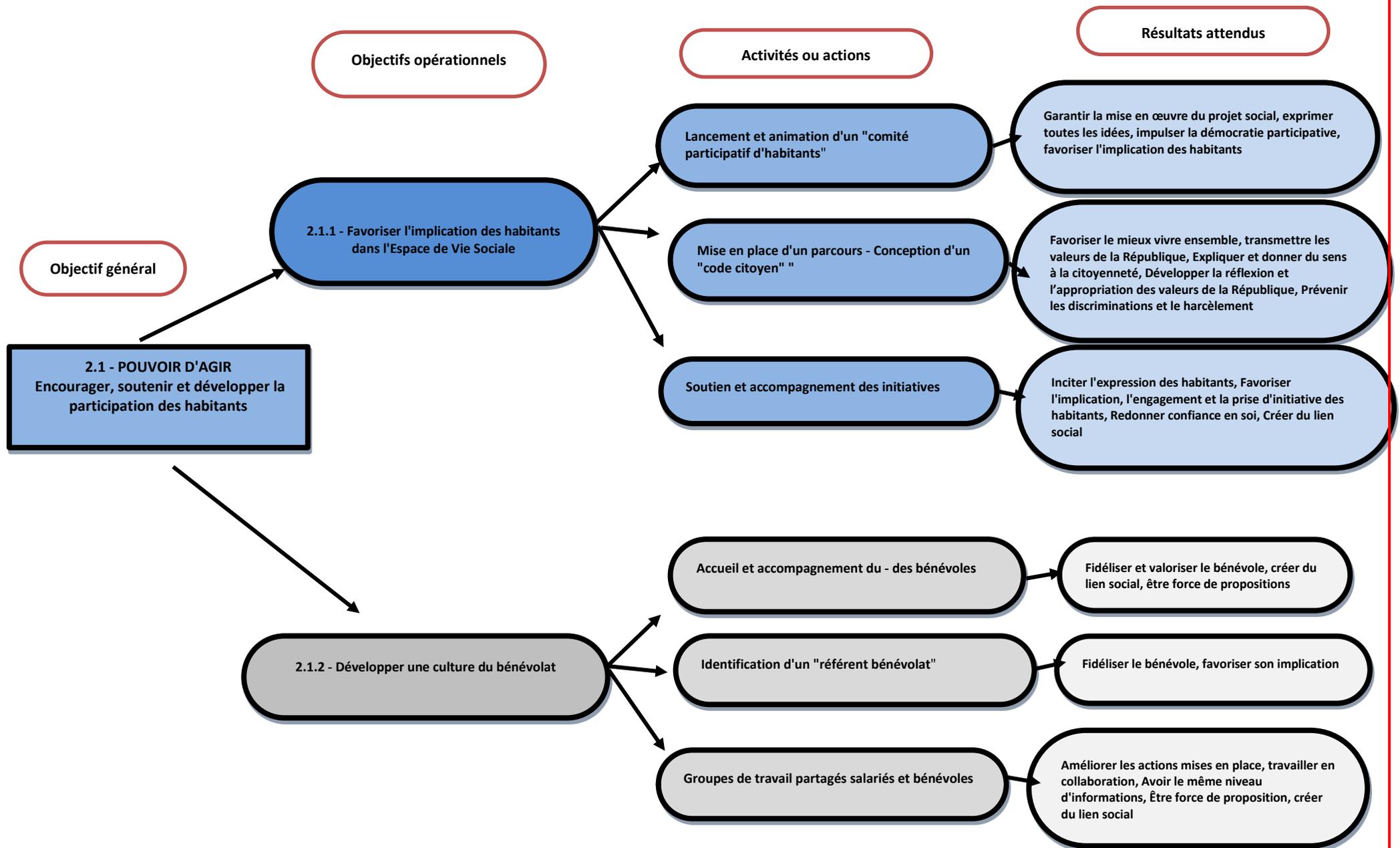


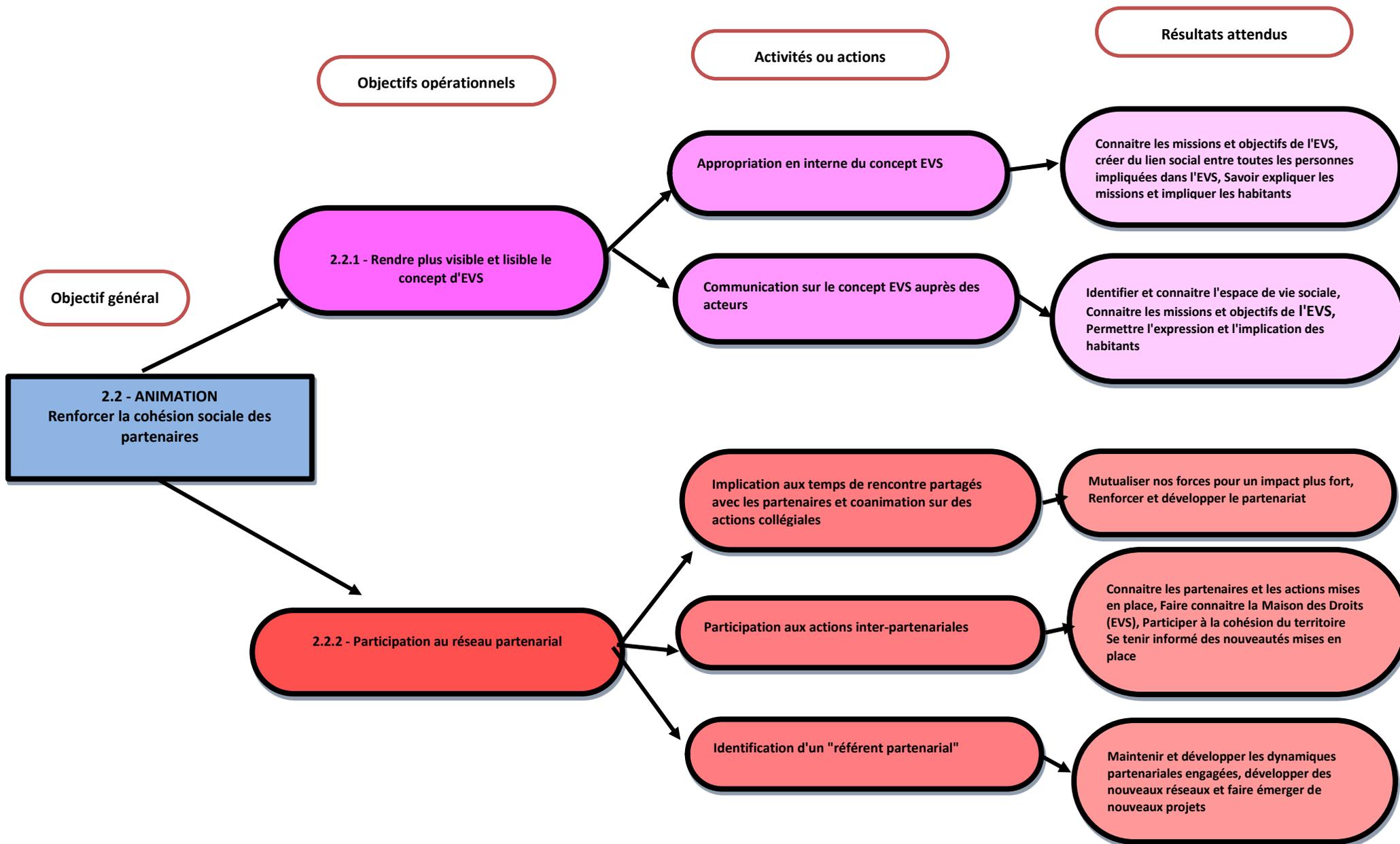
b - Les objectifs opérationnels et actions qui en découlent



Accusé de réception en préfecture
077-217205144 20231221 23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023







c – les indicateurs et temporalité des actions

Activités ou actions	Indicateurs	Temporalité
Renouvellement et renforcement des permanences de partenaires	Nombre de permanences effectuées, Nombre de bénéficiaires reçues sur chaque permanence, coordination MDD et partenaires, satisfaction des bénéficiaires	M.L.E. une fois par semaine, ADIL une fois tous les deux mois, les autres partenaires, une fois par mois le matin ou l'après-midi, sauf la permanence juridique toute la journée
Création et actualisation d'une base ressources d'informations sur les droits et aides des usagers	Nombre de fiches réalisées, nombre de thématiques, nombre de veille juridique informationnelle, nombre de personnes ayant bénéficié de ces aides, nombre de personnes ayant noté l'information, Satisfaction et compréhension des usagers	2024/2025
Libre accès à une borne numérique	Nombre de personnes en autonomie, satisfaction des usagers	Jours d'ouverture au public
Identification d'un "référé numérique"	Implication du référent, organisation de l'accueil numérique et des ateliers, Mise en place d'outils pertinents, Amélioration des outils en place	Journalier
Accompagnement des publics dans les démarches administratives	Nombre de demandes réalisées, nombre de personnes accompagnées, nombre de personnes orientées, typologie des demandes, satisfaction des usagers	Jours d'ouverture au public, ou si demande compliquée rdv sur les jours de fermeture au public
Ateliers numériques pour gagner en autonomie (en individuel ou en groupe)	Nombre de personnes inscrites, nombre de réunions (identification besoins et niveau), nombre de dossiers et outils pédagogiques créés, nombre d'ateliers effectués, nombre de personnes formées, modalités d'animation, satisfaction des bénéficiaires	Les ateliers débuteront en 2025 - le recensement, les rendez-vous pour relever les besoins, niveaux et créer les dossiers et outils pédagogiques en 2024/2025
Développement d'ateliers sur les dangers des réseaux sociaux	Nombre de réunions avec les partenaires référencés, nombre d'outils créés, nombres d'interventions prévues, nombre de famille inscrites	Rencontre avec les partenaires en 2025 création des supports pédagogiques 2025 ateliers en 2026
Organisation d'un café parents semestriel	Nombre de personnes impliquées, Thèmes abordés, Qualité des échanges entre parents, Ambiance	2 minimum par an - 1ère rencontre - 2ème semestre 2024 / La fréquence pourra être amplifiée à la demande des parents
Animation d'ateliers de lutte contre le décrochage scolaire - 3/4 ateliers par an	Nbre d'élèves reçues, nbre de séances, nbre d'élèves satisfaits	3 à 4 ateliers le matin par année scolaire
Concevoir un accueil inclusif et modulable	Nombre de formations effectuées, nombre de moments conviviaux, nombre de personnes accompagnées, nombre de réunions pour agencements, satisfaction des usagers, nombre de bulletins déposés et pertinence des idées	2024/2025
Identification d'un "référé accueil"	Implication du référent, Nombre de réunion sur l'accueil, Nombre d'outils créés, Amélioration des outils en place	Journalier
"Parcours ville" : Recensement des lieux de passage et des sites propices à conduire des animations hors les murs	Nbre de réunion pour la mise en place, nbre de lieux repérés, pertinence du parcours et du mélange de l'historique, nombre de visites effectuées, nombre d'actions effectuées sur les lieux repérés	Première visite en 2024 et une en 2025
Partage du bus citoyen avec les différents services municipaux et/ou partenaires pour renforcer les liens sociaux	Nombre de participants touchés, nombre d'interventions, richesse des échanges avec le public, Satisfaction des participants	1 par semestre au minimum (début : 2ème semestre 2024) - la fréquence pourra être augmentée
Mise en place d'un service "à domicile" sur l'usage du numérique et de l'accès aux droits	Nombre de partenaires sollicités, nombre de personnes recensées, nombre de personnes intéressées, nombre d'intervention à domicile, qualité des accompagnements, liens sociaux développés, prise d'autonomie	Recensement 2024 se déplacer pour accompagner 2025 (selon les besoins)
Opérations ponctuelles de solidarités : - portage Maison des Droits (API, OPI) - portage partenarial	Nombre de plaquettes, flyers distribués, nombre d'interventions réalisées, nombre de participants, nombre d'actions partenariales, satisfaction des bénéficiaires	Portage MDD : organisation 2024 et 1 action 1 fois par trimestre et plus si besoin à compter de 2025 Portage partenarial : selon la demande
Lancement et animation d'un "comité participatif d'habitants"	Taux de participation, nombres de membres inscrits, nombre de réunions, satisfaction des membres, implication des membres	1 fois par trimestre au minimum- et définir avec les membres les autres moments d'échanges (selon disponibilités)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Mise en place d'un parcours - Conception d'un "code citoyen"	Création des outils (code et questionnaires), Nombre de personnes impliquées dans la création	L'action sera mise en place progressivement sur fin 2024 et 2025 pour la création des outils
Soutien et accompagnement des initiatives	Nombre de personnes accompagnées, nombre d'initiatives finalisées, nombre de convention bénévolat signée, nombre de fiches projets, nombre de bulletins déposés, pertinence des idées déposées, satisfaction des personnes accompagnées	Selon la demande et les besoins
Accueil et accompagnement du - des bénévoles	Nombre d'outils créés, nombre de personnes accompagnées, nombre de moments d'échanges entre tous, nombre de bénévoles, satisfaction des bénévoles	A chaque intégration d'un bénévole et tout au long de sa mission
Identification d'un "référént bénévolat"	Implication du référént, nombre de bénévoles accompagnés	Identification et formation 2024
Groupes de travail partagés salariés et bénévoles	Pertinence du groupe de travail, Nombre de participants, richesse des échanges, nombre de problématiques repérées, nombre de solutions trouvées	1 fois par mois selon les disponibilités des bénévoles
Appropriation en interne du concept EVS	Nombre de réunions élargies, nombre de participants aux réunions, connaissance des axes et objectifs du projet social, implication des agents, bénévoles et membres du comité participatif	A chaque nouvelle arrivée d'un nouveau membre du comité participatif, bénévole ou agent
Communication sur le concept EVS auprès des acteurs	Nombre de plaquettes distribuées/ nombre de flyers distribués/ nombre de réunions pour la mise en place d'un journal/ participation et implication des habitants/ temps de travail sur l'action	Démarrage dès 2024, mise en place progressive Plaquette et flyers 2024 Réflexion et création d'un journal habitant 2025
Implication aux temps de rencontre partagés avec les partenaires et coanimation sur des actions collégiales	Nombre de rencontres partenariales, nombre de coanimations, nombre de participation aux actions partenariales	A la demande des partenaires et selon nos disponibilités
Participation aux actions inter partenariales	Nombre de participation aux réunions réseaux, nombre de nouveaux réseaux intégrés, nombre de participation aux évènements	Selon les disponibilités des uns et des autres. Dès 2024 lister les réseaux et prendre attache avec les responsables. Participation au fil de l'eau 2024/2025 selon les évènements
Identification d'un "référént partenarial"	Implication du référént, Nombre de partenaires listés, Mise en place d'outils pertinents, Amélioration des outils en place	Journalier

CONCLUSION

Un projet municipal en prise avec les besoins des habitants et du territoire.

Ce projet s'inscrit dans les valeurs et priorités de la Municipalité en associant les habitants à la vie locale, en développant des services pour l'équité et la justice sociale avec un soutien permanent, pertinent et nécessaire auprès des populations les plus fragiles.

La réduction de la fracture numérique, la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République, le recours aux droits, l'aide aux victimes, l'insertion, la cohésion sociale et citoyenne et la lutte contre l'isolement sont des politiques prioritaires pour un public en situation d'exclusion.

Ce projet s'articule totalement autour des orientations et critères définis par la CNAF. Il doit participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants du territoire : en renforçant les solidarités et les liens sociaux, en prévenant les exclusions, en réduisant les inégalités par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales de notre territoire.

La mise en place de l'Espace de Vie Sociale participera à la cohésion sociale, à l'intérêt général et répondra aux besoins non couverts ou mal satisfaits sur le territoire. Nous sommes dans la construction et l'intelligence collective et contributive et avons besoin, comme notre public, de l'implication pleine et entière de tous les acteurs du territoire. Ce projet doit rassembler les différents partenaires associatifs, institutionnels et les services de la ville pour mettre l'habitant au cœur de ses préoccupations.

C'est enfin un projet transversal, complémentaire et innovant avec la demande de double labellisation Espace de Vie Sociale pour la Maison des Droits Jeanne Chauvin et Centre social pour la Maison pour Tous Jacques Marguin.

Partageant la même échéance, le même territoire communal, avec la volonté commune d'amplifier nos collaborations, nous sommes convenus avec l'association Maison pour Tous Jacques Marguin, qui sollicite l'agrément Centre Social, d'élaborer et de mettre en place une méthodologie pour réaliser ensemble toutes les étapes de construction du Projet social de chacune des deux structures pour être complémentaire sur nos interventions.

Il était important, pour être cohérent, de construire un projet commun avec malgré tout, des spécificités propres à chaque structure, liées au contexte. L'élaboration de ce projet s'est effectuée sur 18 mois, de données statistiques, d'enquête, de déambulations, d'entretiens auprès des habitants et des partenaires. Des temps d'information, des plénières, des ateliers et rencontres à thèmes ont été organisés.

Ce projet que la Maison des Droits Jeanne CHAUVIN vous présente en est le fruit. L'Espace de Vie Sociale doit être un point d'ancrage général pour les habitants.

REMERCIEMENTS

- Aux différents services municipaux, partenaires, bénévoles, habitants et au membre du Conseil de Participation citoyenne ayant participé à la démarche
- Aux membres du COTECH et du COPIL par leur temps précieux, leurs précieuses réflexions et contributions
- A Monsieur Jean-Luc COLL, Consultant pour sa disponibilité, son implication et son expertise



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

ANNEXES

Annexe 1 : 3 modèles de fiches actions dont une en partenariat avec la Maison pour tous Jacques Marguin (fiche 24)

FICHE ACTION N°1	
Renouvellement et renforcement des permanences de partenaires	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GÉNÉRAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.1 - Lutter contre le non recours aux droits
PUBLICS VISÉS	Tout public
PARTENAIRES ASSOCIÉS	APF France HANDICAP, INFO AGGLO RENOV, JURISTE DROIT DES ÉTRANGERS, AVIMEJ (PSY ET JURIDIQUE), MISSION LOCALE, MÉDIATEURE PROFESSIONNELLE, ADIL, CCAS en 2023 AIP nouveau partenaire en 2024 - Liste appelée à s'étendre avec de nouveaux partenariats
DÉROULEMENT DE L'ACTION	Solliciter les partenaires pour mettre en place une permanence gratuite pour répondre aux besoins et demandes des usagers, (Accueil de l'usager, écoute et suivant son besoin lui fixer un rendez-vous avec les partenaires œuvrant sur la structure, Rappel téléphonique du rdv, envoi des plannings aux partenaires) conseil du partenaire et suivi soit par le partenaire ou par la MDD
TEMPORALITÉ/FRÉQUENCE	M.L.E. une fois par semaine ADIL une fois tous les deux mois les autres partenaires, une fois par mois le matin ou l'après-midi, sauf la permanence juridique toute la journée
LIEU DE L'ACTION	Locaux Maison des Droits
INDICATEURS D'ÉVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Nombre de permanences effectuées Nombre de bénéficiaires sur chaque permanence coordination MDD et partenaires satisfaction des bénéficiaires
RÉSULTATS ATTENDUS	Connaitre ses droits et les faire valoir assurer un service de proximité
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Équipe MDD bureau de confidentialité téléphone, ordinateur, imprimante...

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°16

Lancement et animation d'un "comité participatif d'habitants"

AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS

OBJECTIF GENERAL - 2.1 - POUVOIR D'AGIR -
Encourager, soutenir et développer la participation des habitants

OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.1 - Favoriser l'implication des habitants dans l'espace de vie sociale
PUBLICS VISES	Tout public
PARTENAIRES ASSOCIES	Services communication, démocratie participative, évènementiel
DEROULEMENT DE L'ACTION	Recenser les habitants voulant s'impliquer (être à l'écoute) Repérer les personnes isolées pour les intégrer au Comité, Mise en place de l'instance, temporalité des réunions, implication dans les réunions équipes...) Animer des réunions Appropriation du concept EVS et culture commune de l'animation de la vie sociale Fidélisation des membres et intégration de nouveaux membres, Favoriser la mise en œuvre d'actions pertinentes, Créer et/ou participer à certaines activités et actions mises en place collaborativement
TEMPORALITE/FREQUENCE	1 fois par trimestre au minimum- et définir avec les membres les autres moments d'échanges (selon disponibilités)
LIEU DE L'ACTION	Locaux de la Maison des Droits "Jeanne Chauvin"
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Taux de participation nombres de membres inscrits nombre de réunions satisfaction des membres implication des membres
RESULTATS ATTENDUS	Garantir la mise en œuvre du projet social exprimer toutes les idées impulser la démocratie participative favoriser l'implication des habitants
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD, les services de la ville sur certains ateliers, Listing des inscrits au comité participatif. Matériel selon le format de l'atelier (Paper board, ordinateurs...) - café, thé...

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°24

Implication aux temps de rencontre partagés avec les partenaires et co-animation sur des actions collégiales

AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS

OBJECTIF GENERAL - 2.2 - ANIMATION Renforcer la cohésion sociale des partenaires

OBJECTIF OPERATIONNEL	2.2.2 - Participation au réseau partenarial
PUBLICS VISES	Tout public
PARTENAIRES ASSOCIES	Maison pour tous , partenaires associatifs, institutionnels, services villes
DEROULEMENT DE L'ACTION	Co-animation avec la Maison pour tous de rencontres partagées sur une thématique particulière et sur la création d'outils partagés collaborativement avec les autres partenaires Rencontrer les partenaires réseaux (visite, interviews...) pour mutualiser nos forces
TEMPORALITE/FREQUENCE	A la demande des partenaires et selon nos disponibilités
LIEU DE L'ACTION	Lieu défini par le partenaire
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Nombre de rencontres partenariales nombre de co-animations nombre de participation aux actions partenariales
RESULTATS ATTENDUS	Mutualiser nos forces pour un impact plus fort Renforcer et développer le partenariat
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD et matériel (selon animation)

Annexe 2 : questionnaire aux habitants et synthèse des réponses obtenues

UN ESPACE DE PROXIMITE A VOTRE ECOUTE

Après l'ouverture de la Maison des Droits en septembre dernier, la Ville souhaite adapter cet équipement aux besoins et attentes des habitants. Cette structure de proximité, à vocation à devenir un espace de vie sociale qui s'adresse à tous, jeunes ou moins jeunes, associations locales, vise à favoriser les rencontres, les échanges entre habitants et à développer des projets et activités au plus près des besoins et des attentes de chacune.

C'est pourquoi nous avons besoin de votre avis et de votre participation ! Merci par avance pour vos réponses. Toutes les informations collectées seront traitées de manière complètement anonymes.

LA MAISON DES DROITS 18 AVENUE DES CHENES - PLAGE WATHINGEN

Connaissez-vous la Maison des Droits **Y êtes-vous déjà venu ?**

Oui Non Oui Non

Située dans le quartier du Mail de l'Ourcq, la Maison des Droits permet d'y trouver de l'information sur les dispositifs municipaux mais également sur les différents droits.

Les trois principales missions sont :

- Aide aux victimes,
- Accès aux droits,
- Accès aux outils numériques.

VOUS PROPOSER DES SERVICES ADAPTES A VOS BESOINS

Qu'aimeriez-vous y trouver ? Plusieurs réponses possibles

- Activités avec mes enfants
- Rencontre des gens, échange
- Créer du lien
- Rencontrer des professionnels
- Echanger des savoirs, des services
- Aide ponctuelle pour des projets
- Aide régulière (animation d'ateliers, activités, échanges de savoirs...)
- Participer à une réflexion collective sur la mise en place du projet
- Partager une activité
- Acquérir une connaissance
- Mieux connaître vos droits
- Autres, précisez _____

Souhaiteriez-vous participer aux activités, débats, groupes de parole (votre implication serait souhaitée)

Oui Non

Sur quelles thématiques :

Numérique

- Initiation informatique (Word, Excel...)
- Autonomie dans les démarches numériques
- Prévenir les dangers des réseaux sociaux
- Apprendre à repérer des sites « dangereux »
- Autres, précisez _____

Citoyenneté

- Connaissance des valeurs de la république et se les approprier
- Les droits et devoirs du citoyen
- Les institutions et leurs rôles
- Procédure de naturalisation
- Autres, précisez _____

Santé / prévention

- Ressources, informations
- Ateliers

Entente sociale

- Qu'est-ce qu'un conflit
- Les obstacles à la qualité de la relation

Echanges et de création de liens

- Rencontres, échanges, partages pour mise en place d'ateliers d'actions et de manifestations
- Autres, précisez _____

Quelles activités ou services aimeriez-vous voir dans cette équipement ? Plusieurs réponses possibles

- Café échange
- Activités intergénérationnelles
- Soirées ou journées d'échanges (débat)
- Autres, précisez _____

Quels sont vos besoins ? Plusieurs réponses possibles

- Permanences de partenaires (Juridique, Afdl, handicap...)
- Gestion du quotidien (budget / bons plans consommation)
- Accès ou maintien dans l'emploi
- Accès à une formation
- Soutien à la parentalité, échanges autour des questions éducatives
- Accès au numérique
- Accès à des activités culturelles et de loisirs
- Accès aux droits (information / aides aux démarches administratives)
- Engagement et citoyenneté
- Rencontres et convivialité
- Autres, précisez _____

Pour répondre à vos besoins, quels sont les freins principaux ? Plusieurs réponses possibles

- Je ne sais pas à qui m'adresser
- Les services / activités concernés sont situés trop loin de mon domicile
- Je n'ai pas accès à internet (démarches en ligne)
- Je n'ai pas les moyens financiers
- Manque de temps au quotidien
- Autres, précisez _____

Quels types d'actions permettraient d'apporter des réponses adaptées ?

- Accompagnement aux démarches administratives
- Ateliers collectifs
- Evénements (Informations thématiques, café-débats / théâtre forum...)
- Groupes de parole / Temps conviviaux
- Actions collectives d'habitants
- Débats, rencontres, échanges, ateliers intergénérationnels
- Autres, précisez _____

À quels moments êtes-vous disponible pour participer à ces activités ?

- En semaine, le soir (après 18h)
- En semaine, pendant la journée
- En semaine de 12h à 14h
- Le samedi
- Matin / Après-midi
- Autre, précisez _____

Comment souhaiteriez-vous être informé des activités et animations de l'équipement ? Plusieurs réponses possibles

- Journal de la commune
- Affichage
- Flyers
- Réseaux sociaux
- Villeparisis.fr
- Lettre d'information numérique
- Autres, précisez _____

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes ?

Une femme Un homme

Quelle-est votre tranche d'âge ?

- Entre 16 et 25 ans inclus
- Entre 26 et 59 ans inclus
- 60 et plus

60 et plus votre quartier ?

- Vieux Pays / Bois Fleuri
- Normandie-Normen / Poitou
- Le Marché
- Boisparisis
- Reman / Lavoisier / La poste / Centre Culturel
- Le Parisis

Quelle-est votre situation familiale ?

- En couple avec enfants
- En couple sans enfants
- Célibataire / Seule
- Veuf / divorcée / séparée
- Famille monoparentale (seule avec enfant.s)

Si vous avez des enfants, quel âge ont-ils ?

- Moins de 3 ans
- De 3 à 6 ans
- De 7 à 12 ans
- De 13 ans à 18 ans
- Plus de 18 ans

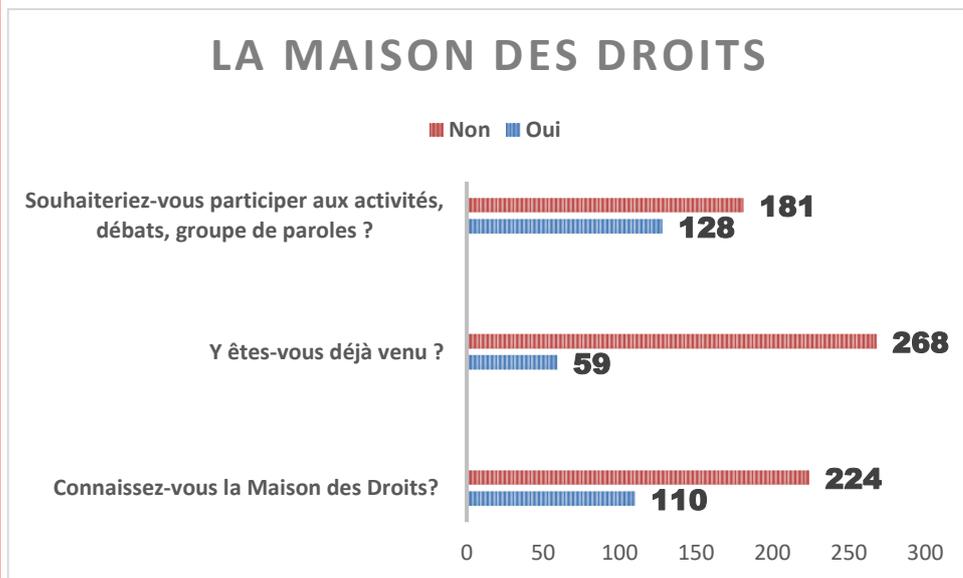
Quelle-est votre catégorie socio-professionnelle ?

- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Agriculteur
- Cadre supérieur
- Demandeur d'emploi longue durée (> 1 an)
- Demandeur d'emploi courte durée (< 1 an)
- Inactif
- Étudiant, lycéen
- Ouvrier
- Employé
- Retraité
- Inactif (mère ou père au foyer)
- Étudiant, lycéen
- Autres, précisez _____

Comment vous déplacez-vous ? Plusieurs réponses possibles

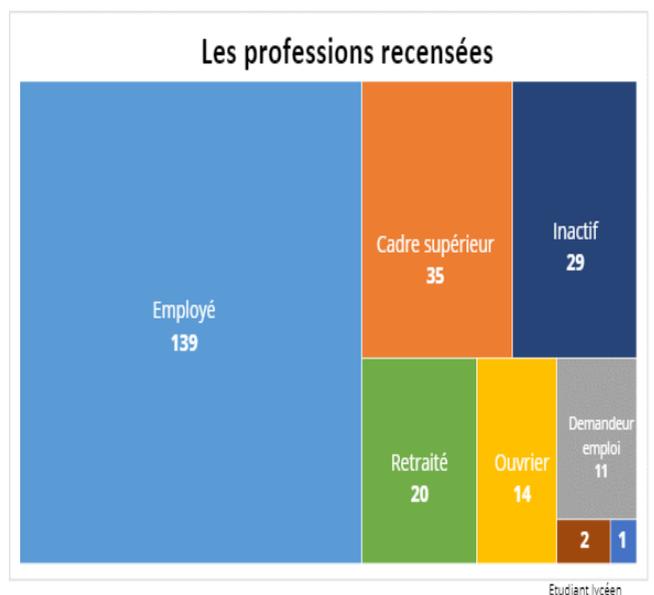
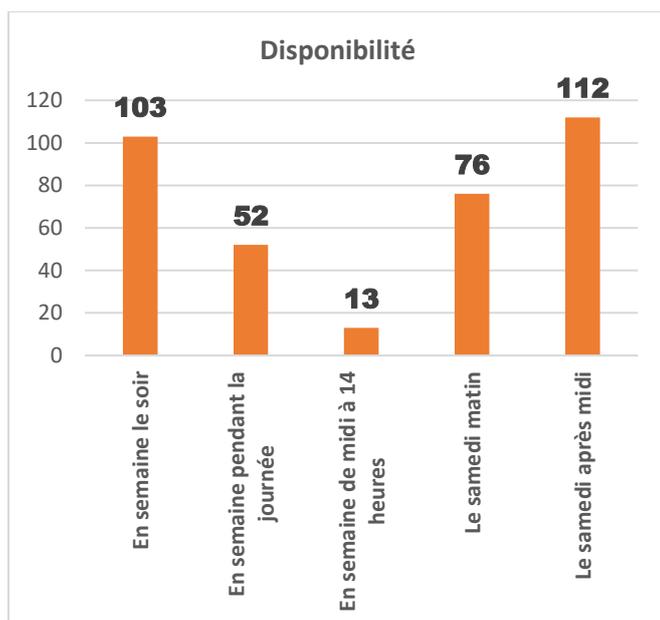
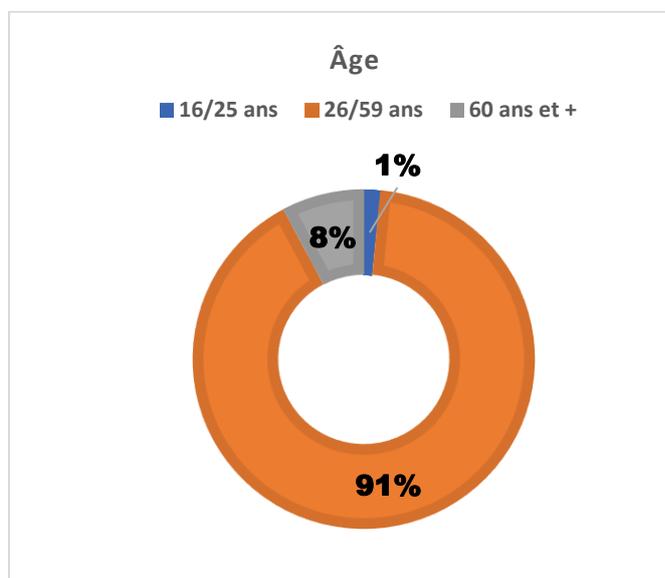
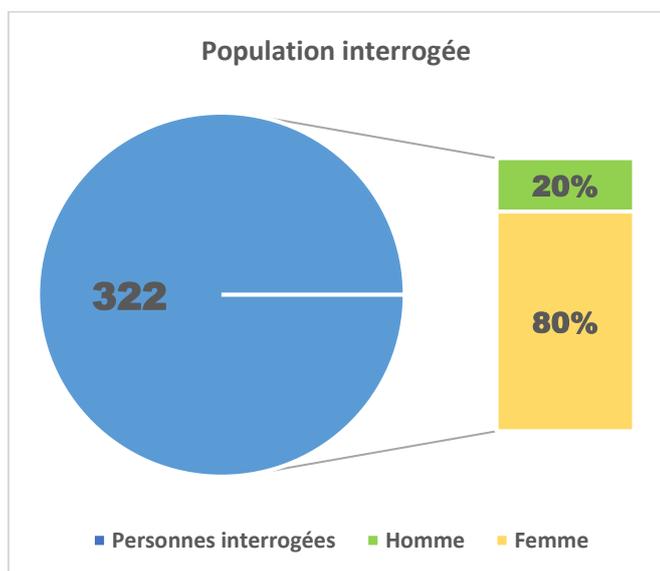
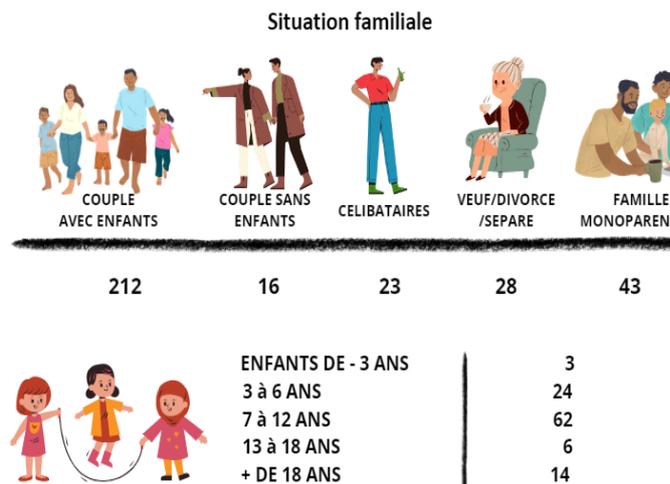
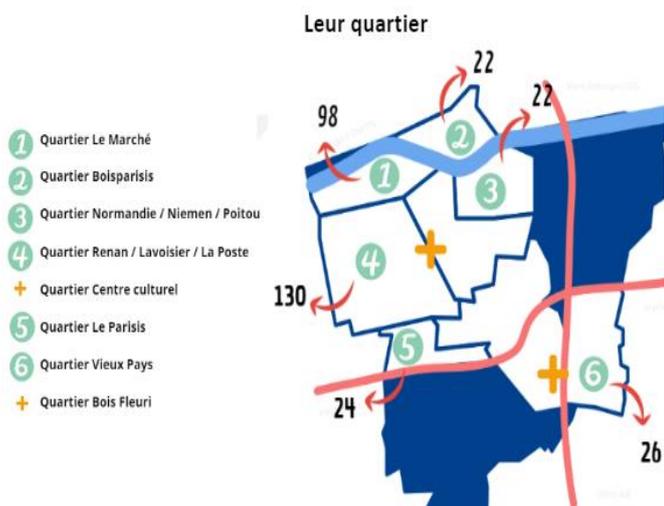
- A pied
- Deux-roues (motorisé ou non)
- Voiture
- Bus
- Transport adapté (handicap...)
- Co-voiturage
- Je n'ai pas les moyens financiers de me déplacer
- Je n'ai pas de véhicule pour me déplacer
- Je ne me déplace plus

a) Visibilité Maison des Droits Jeanne Chauvin



Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20231221-23_08707-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2023
 Date de réception préfecture : 21/12/2023

b) Les publics



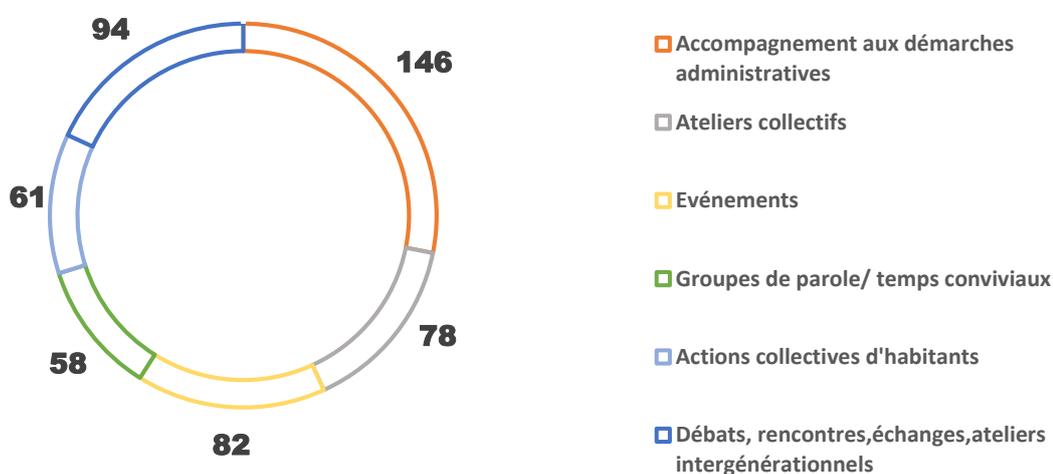
Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20231221-23_08707-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2023
 Date de réception préfecture : 21/12/2023

c/ les activités

Souhaits des habitants concernant la Maison des droits

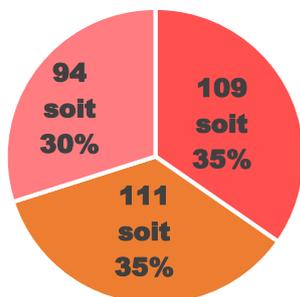


Types d'actions permettant des réponses adaptées



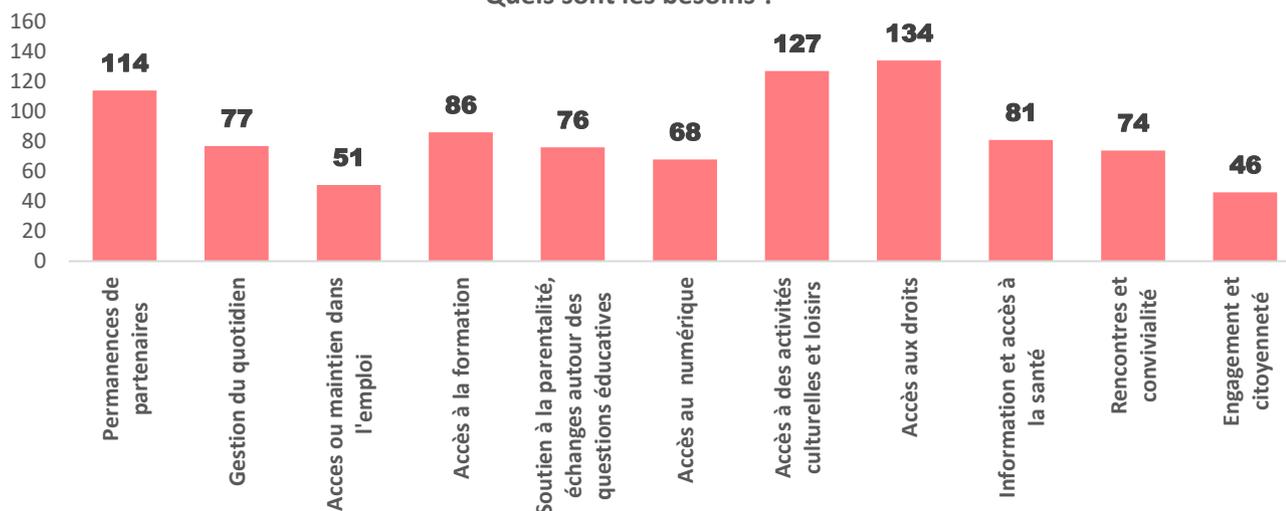
d) Les besoins

Activités ou services que les usagers aimeraient voir au sein de la maison des droits



- café/échange
- activités intergénérationnelles
- soirée ou journée d'échanges

Quels sont les besoins ?



104

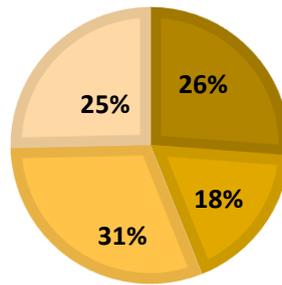
Création de liens/rencontre et échanges, partages pour mettre en place des ateliers ou actions

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

e) Les ateliers

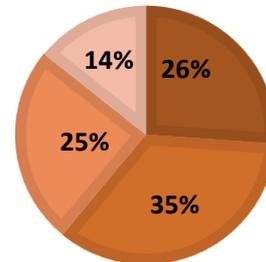
Ateliers sur la thématique du numérique

- initiation informatique
- autonomie dans les démarches numériques
- prévenir les dangers des réseaux sociaux
- apprendre à repérer des sites dangereux



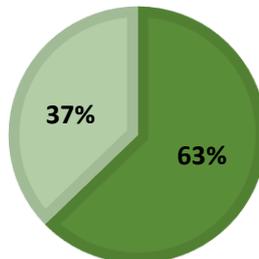
Ateliers sur la thématique de la citoyenneté

- connaissance des valeurs de la république et se les approprier
- Les droits et devoirs du citoyen
- Les institutions et leurs rôles
- Procédure de naturalisation



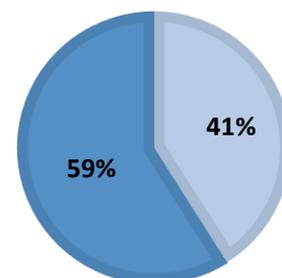
Ateliers sur la thématique de la santé

- Ressources informations
- Ateliers



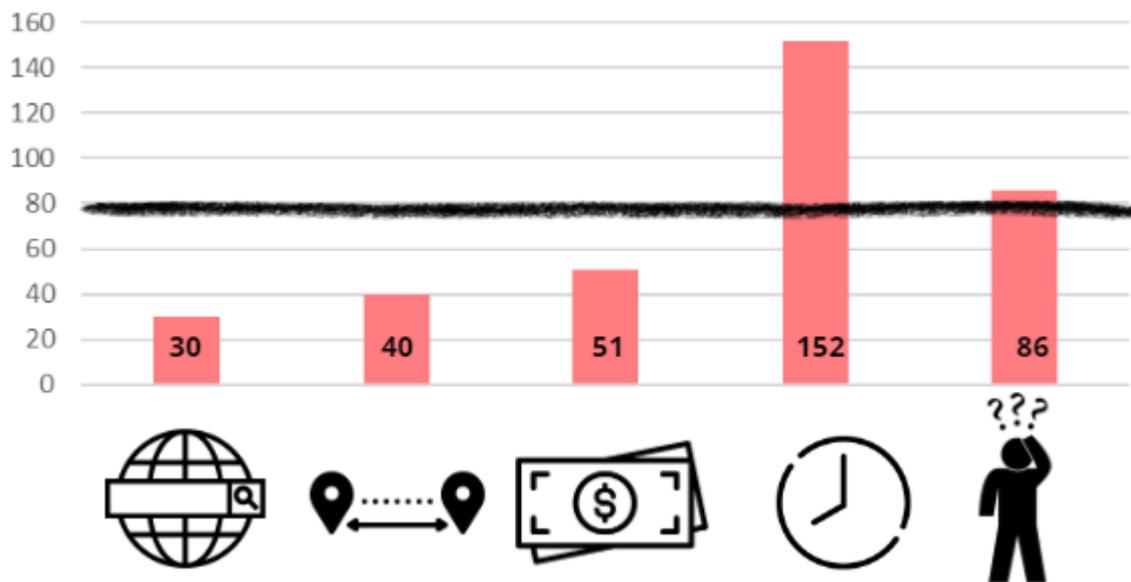
Entente sociale

- Qu'est ce qu'un conflit ?
- Les obstacles à la QR



f) Les freins

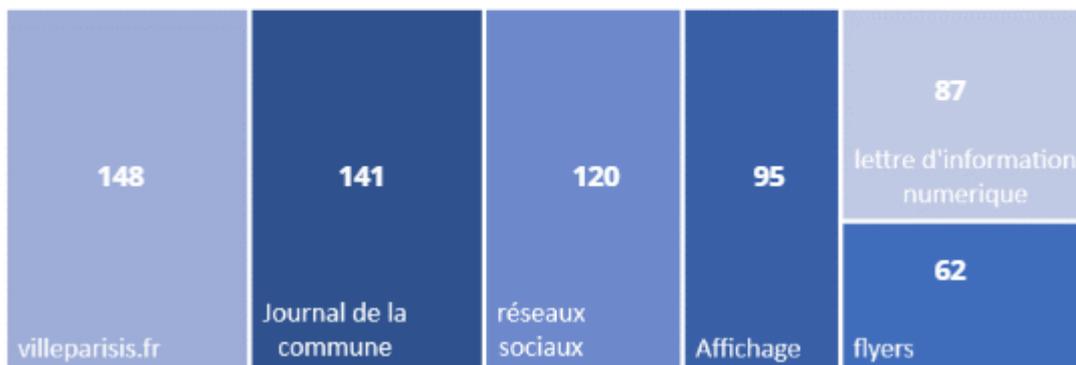
Freins principaux pour répondre à vos besoins



g) Le mode de communication souhaitée

Outils d'informations des actions

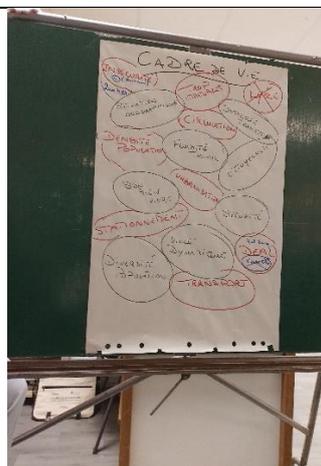
- Journal de la commune
- Affichage
- flyers
- réseaux sociaux
- villeparisis.fr
- lettre d'information numérique



Annexe 3 – Des moments d'intelligence collaborative (diagnostic – Ateliers thématiques)



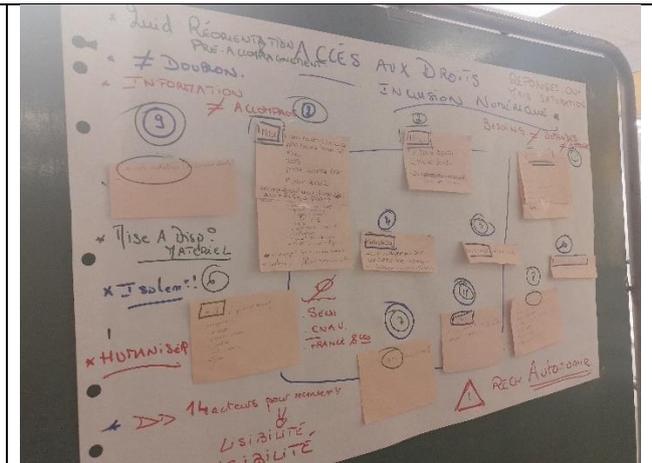
Atelier thématique « santé et handicap »



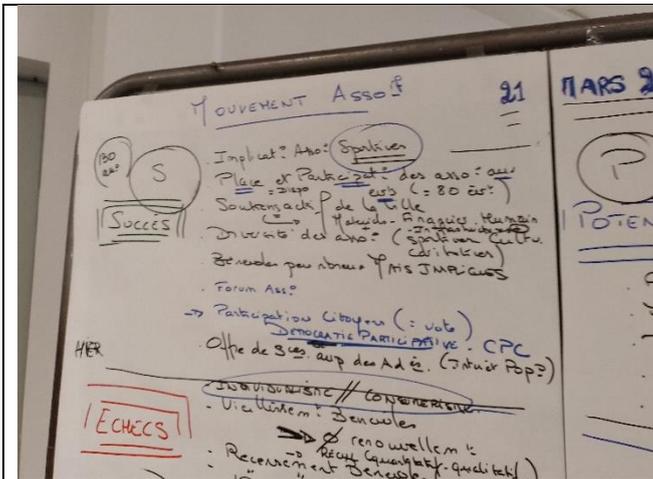
Atelier thématique Cadre de vie



**Atelier thématique
« précarité/solidarité »**



**Atelier thématique
« Accès aux droits »**



**Accès thématique
« Vie associative et bénévolat »**

Annexe 4 – Plénière de restitution



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 5 – Ateliers collaboratifs axes de progrès et plan d’actions

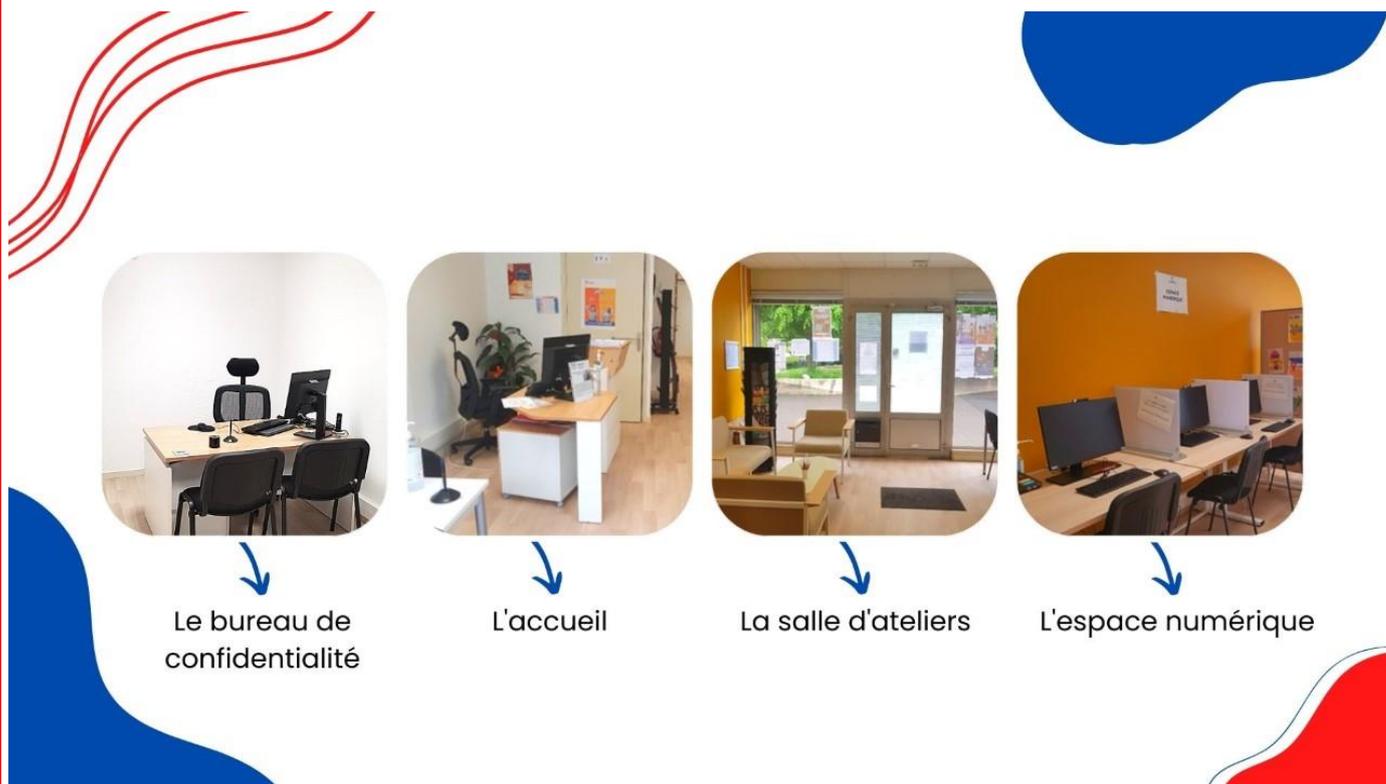
	<p>Comment favoriser les échanges, rencontres et partages pour maintenir le lien social ?</p>		
	<p>Objectifs poursuivis</p>	<p>Activités ou actions envisagées Public bénéficiaire</p>	<p>Résultats attendus Ressources à mobiliser (moyens humains, partenariats, locaux...)</p>

Annexe 6 – Atelier « Forces et faiblesse du territoire »

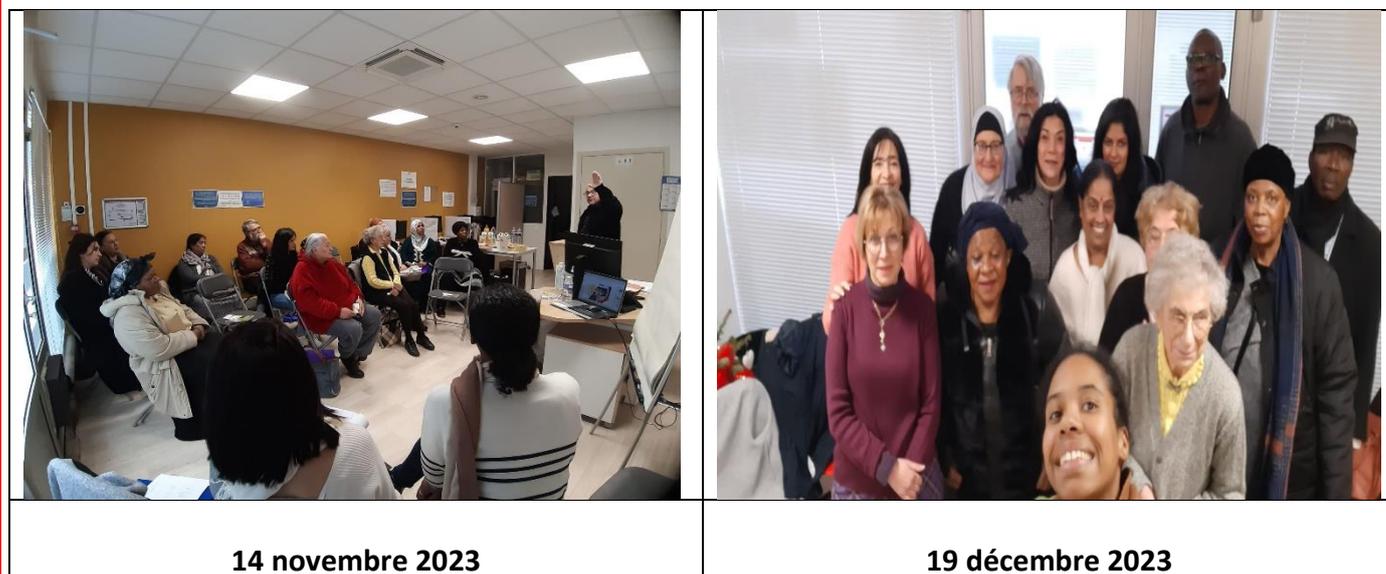
	
<p>FICHE PRATIQUE – ANIMATION PLENIERE DU 09 FEV. 2023 DIAGNOSTIC PARTAGE</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire émerger des idées Créer de l'interconnaissance entre les différents acteurs présents Faire adhérer les participants Convoiter le territoire de Villeparisis en quelques points majeurs Faire émerger des tendances (Forces-Ressources-Leviers) (Faiblesses-Freins) (Problématiques) <p>Habitants Professionnels Bénévoles Public : Assemblée de 40-45 personnes</p> <p>Constitution de 3 ou 4 groupes (maxi 12) Hétérogènes à l'échelle Inter-territoire (Hab / Bénévoles / Pro) Au sein de chaque groupe 1 Animateur désigné (Anim : Mines BELESBIR, CHOQUETTE, DA COSTA et MAUSSA) et 1 Rapporteur</p> <p>1 Maître du jeu et du temps et 1 Maillon libre (SCOLL et Marie LECUYER)</p> <p>Matériel : 4x2 tables + chaises – 4 affiches numérotées de (1 à 4) - 4 paperboards + rouleau feuilles avec 2 feutres couleurs différentes – 20 Feuilles A3 – 4 blocs post-it de 4 couleurs – Stylos – Scotch et/ou pâte à fixe</p> <p>ANIMATION EN 3 TEMPS PROGRESSIFS</p> <p>1^{er} TEMPS – 60 MIN – 3-4 GROUPES</p> <ol style="list-style-type: none"> Tour de présentation croisée afin de connaître chacun et la structure qu'il représente Présentation de l'animateur et du Rapporteur Distribution des post-it de 3 couleurs à chacun + stylo Consignes : « PARLEZ-VOUS – PRESENTEZ-VOUS DE LA VILLE DE VILLEPARISIS » <ul style="list-style-type: none"> Chaque participant prend 3 – 4 min pour compléter les post-it avec un mot et/ou 1 idée sur chaque post-it en respectant le code couleur imposé : Orange / Vert / Bleu / Faiblesse / Problématique Maximum de 10 post-it / participant. Recueil de tous les post-it sur le paperboard - Au total entre 50-100 post-it Le groupe dispose de 20 mn pour ressortir 10 post-it qui font consensus et les pose sur 1 feuille A3 – Rendu final libre Animateur récupère la feuille A3 avec les 10 post-it et change de groupe <p>Animateur = garant de la bonne application des consignes et veille au bon déroulé de l'animation</p> <p>1 Min 3 post-it – Maxi 10 (5+ = libre décision Anim)</p> <p>Veillez à ce que chacun prenne la parole et participe tout au long du déroulé des temps d'animation – Voir canaliser certains et pousser d'autres plus timidement à s'exprimer (en leur demandant s'ils sont d'accord ou pas par ex. -> Répartir la parole...)</p> <p>Veillez à ce que tout le monde s'écoute (pas 2 discussions en même temps)</p> <p>Veillez à ce que chacun se déplace et passe au paperboard.</p> <p>Rapporteur = témoin de la qualité des échanges et non du rendu des ateliers. Doit avoir la capacité de restituer la dynamique (ou non) de l'animation – de l'appropriation des consignes et du sens de l'animation par le public – de la co-construction des résultats...</p>	

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 7 – Locaux Maison des Droits



Annexe 8 – Le comité participatif en image



Annexe 9 – photos d'ateliers



ATELIER DE LITHOTHERAPIE – DEVANT LA MAISON DES DROITS (Parents/enfants)



ATELIER ALIMENTATION DURABLE – DEVANT LA MAISON DES DROITS



ATELIER DE LITHOTHERAPIE – MAISON DES DROITS

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 10 : Plaquette actuelle de la Maison des Droits



La maison des droits est un lieu d'accompagnement et d'aide



à la rédaction et à la constitution de dossiers administratifs



Pour toutes les démarches administratives en ligne



Renseignements de tout ordre administratif et/ou social



Information, orientation et prises de rendez-vous vers les services partenaires compétents



Un espace numérique est également à la disposition des usagers.

La maison des DROITS

AIDE AUX VICTIMES - ACCÈS AUX DROITS - INCLUSION NUMÉRIQUE

**18 avenue des Chênes
77270 Villeparisis**

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi | 8h30/12h et 14h/17h30
Mardi | fermée
Mercredi | 8h30/12h
Jeudi | 14h/17h30
Vendredi | 8h30/12h et 14h/17h30
 et un samedi par mois de 8h30/12h

01 87 06 58 80

18 avenue des Chênes 77270 Villeparisis
 | maisonsdesdroits@mairie-villeparisis.fr

01 87 06 58 80



MÉDIATION

Résolution de conflit. Professionnel - ex : entreprise... Familial - ex : divorce... Sociétal - ex : voisinage... Accompagnement et conseil (entretien préalable de contact et/ ou d'orientation) un entretien préalable avec chaque partie et une réunion tripartite.

• Un mercredi matin par mois - de 9h à 12h



MISSION LOCALE

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans toutes les démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour codrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en termes de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.

• Permanences tous les lundis
 • de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Points conseil budget (PCB) : accompagnement des personnes rencontrant des difficultés budgétaires (ex : surendettement)

• 4^e vendredi matin de chaque mois
 • de 8H30 à 12h



APF FRANCE HANDICAP

Conseil juridique et orientations dans les démarches sociales ou juridiques en lien avec le handicap (emploi, allocation aux adultes handicapés, indemnisation, tutelle, prestation compensatoire handicap, MDPH...)

• Un jeudi après-midi par mois - de 14h à 16h



PERMANENCES JURIDIQUES

• AVIMEJ : Permanence juridique et de psychologues pour les victimes d'infractions pénales.

Aide aux victimes et mesures judiciaires

Psychologue 1^{er} et 3^e vendredi matin
 Juriste 2^e vendredi toute la journée de chaque mois

• UN JURISTE DROIT DES ETRANGERS : (régularisation des sans-papiers, naturalisation, regroupement et ramification familial, recours OQTF, accompagnement préfecture...)

Permanence un samedi matin par mois sur rendez-vous



MON AGGLO RENOV'

Conseils et accompagnement pour passer de l'idée à la rénovation énergétique de son logement

• 1^{er} jeudi de chaque mois l'après midi
 • de 14h à 17h

ADIL

Information sur les droits, obligations et solutions concernant le logement

• 4^e vendredi après-midi tous les deux mois
 • de 14h à 17h30



Les permanences sur rendez-vous ou **01 87 06 58 80**

Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20231221-23_08707-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2023
 Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 11 : fiches actions

FICHE ACTION N°2	
Création et actualisation d'une base ressources d'informations sur les droits et aides des usagers	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.1 - Lutter contre le non recours aux droits
PUBLICS VISES	tout public
PARTENAIRES ASSOCIES	Tout partenaire œuvrant dans le champ social (CAF, juriste droit des étrangers, CCAS, Associations caritatives...)
DEROULEMENT DE L'ACTION	Se tenir informé quotidiennement des aides nouvelles ponctuelles ou définitives (consulter, s'abonner aux sites pertinents ex : service public...) créer des outils pertinents pour assurer une veille journalière Mettre en place un affichage pour en informer les usagers Etre en alerte sur les accompagnements pour en faire bénéficier les usagers qui n'en n'auraient pas connaissance créer des fiches de procédure et les actualiser
TEMPORALITE/FREQUENCE	2024/2025
LIEU DE L'ACTION	MDD
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de fiches réalisées nombre de thématiques nombre de veille juridique informationnelle nombre de personnes ayant bénéficié de ces aides nombre de personnes ayant noté l'information Satisfaction et compréhension des usagers
RESULTATS ATTENDUS	Répondre aux besoins des usagers Monter en compétence sur les accompagnements Agir sur la précarité
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD Bénévoles Membres du comité participatif service juridique de la ville

FICHE ACTION N°3	
Libre accès à une borne numérique	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.2 - rendre le numérique accessible (comme levier d'inclusion sociale et économique)
PUBLICS VISES	Habitants n'ayant pas accès au numérique
PARTENAIRES ASSOCIES	CAF (Point numérique CAF)
DEROULEMENT DE L'ACTION	Installation de tablettes et d'un ordinateur à destination des publics afin de pouvoir faire en toute autonomie leur démarches un agent est toujours à disposition pour les accompagner si besoin
TEMPORALITE/FREQUENCE	jours d'ouverture au public
LIEU DE L'ACTION	maison des droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de personnes en autonomie satisfaction des usagers
RESULTATS ATTENDUS	Permettre l'accès au numérique à tous réduire les inégalités
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	un agent d'accueil tablettes, ordinateur et imprimante

FICHE ACTION N°4	
identification d'un "référé numérique"	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.2 - rendre le numérique accessible (comme levier d'inclusion sociale et économique)
PUBLICS VISES	Agents de la MDD
PARTENAIRES ASSOCIES	
DEROULEMENT DE L'ACTION	Identification et nomination d'un référent numérique : missions (ex : coordonne le projet numérique, définit et réajuste avec l'équipe les grandes lignes du projet, tient la feuille de route du numérique, met en œuvre avec l'équipe le projet -planning, matériel...) Désigner un référent pendant son absence
TEMPORALITE/FREQUENCE	journalier
LIEU DE L'ACTION	maison des droits et hors les murs
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	implication du référent organisation de l'accueil numérique et des ateliers Mise en place d'outils pertinents Amélioration des outils en place
RESULTATS ATTENDUS	Impulser et faire vivre le projet numérique Améliorer la diffusion de l'information (en interne et en externe)
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	1Agent mdd

FICHE ACTION N°5	
Accompagnement des publics dans les démarches administratives	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.2 - rendre le numérique accessible (comme levier d'inclusion sociale et économique)
PUBLICS VISES	tout public
PARTENAIRES ASSOCIES	CAF de seine et marne (point numérique CAF)
DEROULEMENT DE L'ACTION	Accompagner les usagers en difficulté pour répondre à toutes les problématiques administratives sur lesquelles la maison des droits pourra apporter son aide (recours, courriers, demande d'aide, retraite...). Pour les problématiques ciblées auxquelles la structure ne peut répondre, réorienter vers les partenaires en prenant un rendez vous directement avec celui-ci.
TEMPORALITE/FREQUENCE	jours d'ouverture au public, ou si demande compliquée rdv sur les jours de fermeture au public
LIEU DE L'ACTION	Maison des droits et hors les murs
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Le nombre de demandes réalisées nombre de personnes accompagnées nombre de personnes orientées typologie des demandes la satisfaction des usagers
RESULTATS ATTENDUS	Répondre à un besoin grandissant maintien d'un service de proximité Repérer les publics fragilisés
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD Outils numériques Téléphone Imprimante

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°6		FICHE ACTION N°7	
Ateliers numériques pour gagner en autonomie (en individuel ou en groupe)		Développement d'ateliers sur les dangers des réseaux sociaux	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS		AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)		OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.2 - rendre le numérique accessible (comme levier d'inclusion sociale et économique)	OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.3 - Mener des actions préventives auprès des familles (parents, enfants, adolescents)
PUBLICS VISES	Public éloigné du numérique ou ne maîtrisant pas certains outils	PUBLICS VISES	parents, enfants adolescents (famille)
PARTENAIRES ASSOCIES	bénévoles, tout partenaire si besoin selon thématique	PARTENAIRES ASSOCIES	collèges, fédérations des parents d'élèves, service éducation de la ville et tout autre partenaire oeuvrant sur ce champ
DEROULEMENT DE L'ACTION	Créer des ateliers numériques : 1/ recensement des personnes intéressées et ayant des besoins 2/ rendez vous individuel ou en collectif pour prendre les besoins, les demandes, le niveau... 3/ créer des groupes homogènes et sur le même besoin 4/ créer des dossiers pédagogiques et des supports pour former les personnes sur la thématique retenue 5/ animer et former les personnes 6/ évaluation des acquis	DEROULEMENT DE L'ACTION	La mise en place de l'action sera évolutive dans le temps, les ateliers seront mis en place en 2026. Prendre attache avec les principaux des collèges, des fédérations des parents d'élèves et du service éducation de la ville pour définir les modalités des actions envisagées et repérer et inscrire les familles intéressées. Travailler collaborativement avec la conseillère numérique pour la création des supports pédagogiques pour la mise en place des ateliers en 2026 au plus tard.
TEMPORALITE/FREQUENCE	les ateliers débiteront en 2025 - le recensement, les rendez vous pour relever les besoins, niveaux et créer les dossiers et outils pédagogiques en 2024/2025	TEMPORALITE/FREQUENCE	Rencontre avec les partenaires en 2025 création des supports pédagogiques 2025 ateliers en 2026
LIEU DE L'ACTION	MDD et hors les murs	LIEU DE L'ACTION	collèges, maison des droits et tout autre lieu pertinent
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de personnes inscrites nombre de réunions (identification besoins et niveau) nombre de dossiers et outils pédagogiques créés nombre d'ateliers effectués nombre de personnes formées modalité d'animation satisfaction des bénéficiaires	INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de réunions avec les partenaires référencés nombre d'outils créés nombre d'interventions prévues nombre de famille inscrites
RESULTATS ATTENDUS	Gagner en autonomie numérique, Reprendre confiance en soi Rompre l'isolement et la précarité Créer du lien social	RESULTATS ATTENDUS	Prévenir le harcèlement Prendre conscience des dangers des réseaux sociaux Reprendre son rôle de parents dans le dialogue
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	équipe MDD ordinateurs, tablettes, imprimantes, téléphone portable des usagers si besoin, connexion wifi	MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	équipe MDD ordinateurs, tablettes, connexion internet, papier (et autres)
FICHE ACTION N°8		FICHE ACTION N°9	
Organisation d'un café parents semestriel		Animation d'ateliers de lutte contre décrochage scolaire - 3/4 ateliers par an	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS		AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)		OBJECTIF GENERAL - 1.1 - ACCES AUX DROITS (être plus proche des publics et de leurs besoins)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.3 - Mener des actions préventives auprès des familles (parents, enfants, adolescents)	OBJECTIF OPERATIONNEL	1.1.3 - Mener des actions préventives auprès des familles (parents, enfants, adolescents)
PUBLICS VISES	Familles du territoire (parents, enfants, grands-parents)	PUBLICS VISES	Elèves en risque de rupture scolaire des collèges et lycées de mitry, claye souilly et villeparisis (4ème, 3ème et seconde)
PARTENAIRES ASSOCIES	Tout partenaire pouvant intervenir sur la thématique proposée (caf, ccas...)	PARTENAIRES ASSOCIES	Mme CHERIF, principale du collège les tilleuls à claye souilly Mme LE PHILLIPPE, coordinatrice mission de lutte
DEROULEMENT DE L'ACTION	Un espace d'accueil, de rencontres et d'animations dédié aux familles 2 fois par an, mise en œuvre de rencontres, débats, tables rondes interculturelles, ateliers, pouvant être animés par différents partenaires en fonction des thématiques abordées	DEROULEMENT DE L'ACTION	Accueil des élèves Groupe pouvant aller jusqu'à 6 élèves 1) travail et discussion sur "comment surviennent les conflits" échanges et paroles libres + exercices 2) travail sur la confiance en soi et les limites que l'on s'impose 3) reconnaître les fake news (explications et exercices), les dangers des réseaux sociaux (exercices et discussion autour du harcèlement
TEMPORALITE/FREQUENCE	2 minimum par an - 1ère rencontre - 2ème semestre 2024 La fréquence pourra être amplifiée à la demande des parents	TEMPORALITE/FREQUENCE	3 à 4 ateliers le matin par année scolaire
LIEU DE L'ACTION	maison des droits ou tout autre lieu pertinent	LIEU DE L'ACTION	maison des droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de personnes impliquées Thèmes abordés Qualité des échanges entre parents Ambiance	INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nbre d'élèves reçus nbre de séances nbre d'élèves satisfaits
RESULTATS ATTENDUS	Développer l'entraide parentale Encourager l'expression des parents Recenser les interrogations et besoins	RESULTATS ATTENDUS	Reprendre confiance en eux Prendre conscience de leur façon de communiquer Prévenir le harcèlement et le danger des réseaux sociaux
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	équipe MDD matériel (en fonction du nombre, de l'animation et du partenaire si besoin) sinon café, thé...	MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Responsable de la Maison des droits 1 Agent MDD

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°10	
Concevoir un accueil inclusif et modulable	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL - Rompre le sentiment d'isolement	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.1 - Accueillir tous les publics
PUBLICS VISES	Tout public
PARTENAIRES ASSOCIES	Organismes de formation + CAF... tout partenaire oeuvrant dans le champ du social Membres du comité participatif Bénévoles
DEROULEMENT DE L'ACTION	Repérer les personnes isolées (organiser des moments conviviaux) Accueillir dans un espace confidentiel les personnes rencontrant des difficultés d'ordre personnel (violences conjugales, agression...) libérer la parole et les orienter Moduler l'espace d'accueil pour une meilleure visibilité des informations (revoir l'affiche écran dynamique, certaines affiches pictogramme, décoration vitrine pour appuyer un événement) Concevoir l'espace d'accueil selon le nombre d'agents et de bénévoles sur la structure
TEMPORALITE/FREQUENCE	2024/2025
LIEU DE L'ACTION	Maison des droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de formations effectuées nombre de moments conviviaux nombre de personnes accompagnées nombre de réunions pour agencements satisfaction des usagers nombre de bulletins déposés et pertinence des idées
RESULTATS ATTENDUS	capacité à gérer le public (conflit, posture...) Créer du lien social pour rompre l'isolement Libérer la parole et redonner confiance en soi meilleure visibilité des informations
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD Membres du comité participatif Bénévoles

FICHE ACTION N°11	
Identification d'un "réfèrent accueil"	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL - Rompre le sentiment d'isolement	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.1 - Accueillir tous les publics
PUBLICS VISES	Agents d'accueil et d'accompagnement
PARTENAIRES ASSOCIES	
DEROULEMENT DE L'ACTION	Identification et nomination d'un réfèrent d'accueil parmi les agents missions : réguler et coordonner les tâches de l'accueil avec les autres agents Rappeler les dates, les missions, les tâches... Désigner un réfèrent suppléant pendant son absence
LIEU DE L'ACTION	Maison des droits
TEMPORALITE/FREQUENCE	journalier
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	implication du réfèrent Nombre de réunion sur l'accueil Nombre d'outils créés Amélioration des outils en place
RESULTATS ATTENDUS	Développer et soutenir un accueil de qualité Satisfaction des usagers
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUE	Equipe MDD

FICHE ACTION N°12	
"Parcours ville" - Recensement des lieux de passage et des sites propices à conduire des animations hors les murs	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL - Rompre le sentiment d'isolement	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.2 - Se rapprocher des publics en développant l'itinérance
PUBLICS VISES	Services de la ville Partenaires Bénévoles / membres du comité participatif / habitants...
PARTENAIRES ASSOCIES	Maison pour tous CPC (habitant impliqué) Service communication police municipale
DEROULEMENT DE L'ACTION	Recenser des lieux de passage et sites propices pour conduire des animations hors les murs accompagné par un habitant impliqué créer deux cartes de la ville avec le parcours et les équipements municipaux présents sur le territoire Faire une visite de la ville et des sites repérés avec un habitant Action à développer avec les habitants, services villes et partenaires...
TEMPORALITE/FREQUENCE	première visite en 2024 et une en 2025
LIEU DE L'ACTION	ville de villeparisis
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nbre de réunion pour la mise en place nbre de lieux repérés pertinence du parcours et du mélange de l'historique nombre de visites effectuées nombre d'actions effectuées sur les lieux repérés
RESULTATS ATTENDUS	Recenser des lieux pour des activités sur tout le territoire Connaitre son territoire et son histoire
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Bus (30 personnes) la responsable de structure 1 réfèrent numérique

FICHE ACTION N°13	
Partage du bus citoyen avec les différents services municipaux et/ou partenaires pour renforcer les liens sociaux	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL - Rompre le sentiment d'isolement	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.2 - Se rapprocher des publics en développant l'itinérance
PUBLICS VISES	tout public
PARTENAIRES ASSOCIES	Services municipaux de la commune personnes ressources partenaires Maison pour tous Jacques Marguin
DEROULEMENT DE L'ACTION	Tout au long de l'année, l'équipe MDD mènera des opérations hors les murs avec le bus citoyen dans les quartiers en collaboration avec les différents services municipaux, les partenaires pour favoriser la création de liens sociaux (accès aux droits, au numérique, échanges et parole libre...)
TEMPORALITE/FREQUENCE	1 par semestre au minimum (début : 2ème semestre 2024) - la temporalité pourra être accentuée
LIEU DE L'ACTION	hors les murs - territoire villeparisis
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Nombre de participants touchés nombre d'interventions richesse des échanges avec le public Satisfaction des participants
RESULTATS ATTENDUS	Visibilité de la MDD lutter contre l'isolement Favoriser un service de proximité
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Bus citoyen Equipe MDD Matériel (selon l'action, tablettes, ordinateurs...)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°14	
Mise en place d'un service "à domicile" sur l'usage du numérique et de l'accès aux droits	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL - Rompre le sentiment d'isolement	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.2 - Se rapprocher des publics en développant l'itinérance
PUBLICS VISES	Habitants qui ne peuvent pas se déplacer
PARTENAIRES ASSOCIES	CCAS, PAT de MEAUX, Infirmières, APF France handicap et tout autre partenaire oeuvrant sur le champ du social
DEROULEMENT DE L'ACTION	Prendre attache avec chaque partenaire et/ou personne ressource pour recenser les personnes isolées et qui ne peuvent se déplacer pour quelque raison que ce soit Appeler les personnes pour savoir si elles ont besoin d'aide pour leurs démarches administratives ou formation accès au numérique premier rdv domicile pour créer du lien et définir les réels besoins définir avec les personnes les jours d'intervention (+ personnes possibles à domicile - voisin...) Peut se faire sur le matériel de la personne
TEMPORALITE/FREQUENCE	Recensement 2024 se déplacer pour accompagner 2025 (selon les besoins)
LIEU DE L'ACTION	Hors les murs Au domicile des personnes
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de partenaires sollicités nombre de personnes recensées nombre de personnes intéressées nombre d'intervention à domicile qualité des accompagnements liens sociaux développés prise d'autonomie
RESULTATS ATTENDUS	Rompre l'isolement et maintien de la sociabilisation lutter contre le non recours aux droits et contre la fracture numérique favoriser l'égal accès pour tous et un accès de service de proximité
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	équipe MDD (2) référént numérique véhicule matériel informatique (tablettes, ordinateurs, clé USB...)

FICHE ACTION N°15	
Opérations ponctuelles de solidarités :	
- portage MDD (EVS) (API, OPI)	
- actions partenariales impactantes (mutualisation des moyens)	
AXE N°1 - PROXIMITE DES PUBLICS	
OBJECTIF GENERAL - 1.2 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL - Rompre le sentiment d'isolement	
OBJECTIF OPERATIONNEL	1.2.2 - Se rapprocher des publics en développant l'itinérance
PUBLICS VISES	Tout public et Résidents de logements sociaux et d'urgence (ADOMA et Hotel FUTUR, QPV)
PARTENAIRES ASSOCIES	CCAS, MPT, Services de la Ville, MDS, CAF, secours populaire, resto du cœur, secours catholique, membres du comité participatif, bénévoles et tout autre partenaire nous sollicitant
DEROULEMENT DE L'ACTION	portage MDD - Avec appui des facilitateurs organiser des opérations ponctuelles de solidarité (accès aux droits, au numérique...) - moments d'échange et de partage, distribution de plaquettes, flyers Proposer des rendez-vous de suivi à la maison des droits Mini activités sur le territoire Participer et s'impliquer sur les actions partenariales pour mutualiser nos moyens et forces
TEMPORALITE/FREQUENCE	Portage MDD : organisation 2024 et 1 action 1 fois par trimestre et plus si besoin à compter de 2025 Portage partenarial : selon la demande
LIEU DE L'ACTION	QPV, Adoma, Hotel futur et sur tout le territoire
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de plaquettes, flyers distribués nombre d'interventions réalisées nombre de participants nombre d'actions partenariales satisfaction des bénéficiaires
RESULTATS ATTENDUS	créer du lien social et de la confiance lutter contre l'isolement, la précarité favoriser un service de proximité
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD Matériel (selon l'action : plaquettes, ordinateurs, tablettes...)

FICHE ACTION N°17	
Mise en place d'un parcours - Conception d'un "code citoyen"	
AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS	
OBJECTIF GENERAL - 2.1 - POUVOIR D'AGIR - Encourager, soutenir et développer la participation des habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.1 - Favoriser l'implication des habitants dans l'espace de vie sociale
PUBLICS VISES	Demandeur de la nationalité française Usagers MDD Tout habitant intéressé
PARTENAIRES ASSOCIES	Bénévoles Comité participatif Service communication service imprimerie
DEROULEMENT DE L'ACTION	1) Créer un "code du citoyen" pédagogique (valeurs de la république française, droits et devoirs du citoyen, culture générale...) 2) créer un questionnaire interactif et dynamique 3) animation d'ateliers (apprentissage et évaluations) pour 2026
TEMPORALITE/FREQUENCE	l'action sera mise en place progressivement sur fin 2024 et 2025 pour la création des outils
LIEU DE L'ACTION	Locaux Maison des Droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Création des outils (code et questionnaires) Nombre de personnes impliquées dans la création
RESULTATS ATTENDUS	Favoriser le mieux vivre ensemble Transmettre les valeurs de la République Expliquer et donner du sens à la citoyenneté Développer la réflexion et l'appropriation des valeurs de la République Prévenir les discriminations et le harcèlement
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD outils numériques supports historiques

FICHE ACTION N°18	
Soutien et accompagnement des initiatives	
AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS	
OBJECTIF GENERAL - 2.1 - POUVOIR D'AGIR - Encourager, soutenir et développer la participation des habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.1 - Favoriser l'implication des habitants dans l'espace de vie sociale
PUBLICS VISES	Bénévoles membres du comité participatif Usagers de la maison des droits habitants du territoire
PARTENAIRES ASSOCIES	Service démocratie participative et tout autre partenaire selon l'initiative
DEROULEMENT DE L'ACTION	Favoriser la réalisation de l'initiative de l'habitant : Soutien et accompagnement (Ecoute, rdv individuel, accompagnement de l'initiative par MDD ou autre partenariales) Repérer et encourager les envies (écoute, échange, valorisation des compétences, définition du champ d'intervention (selon disponibilité, compétences, envies, besoins) Firédaction avec le bénévole de sa fiche projet : activité proposée, temporalité, publics visés... Accompagnement dans la mise en place d'activité mise en place d'une boîte à idée
TEMPORALITE/FREQUENCE	selon la demande et les besoins
LIEU DE L'ACTION	Locaux Maison des Droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de personnes accompagnées nombre d'initiatives finalisées nombre de convention bénévolat signée nombre de fiches projets nombre de bulletins déposés pertinence des idées déposées satisfaction des personnes accompagnées
RESULTATS ATTENDUS	Inciter l'expression des habitants Favoriser l'implication, l'engagement et la prise d'initiative des habitants Redonner confiance en soi Créer du lien social
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°19		FICHE ACTION N°20	
Accueil et accompagnement du - des bénévoles		Identification d'un "référént bénévole"	
AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS		AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS	
OBJECTIF GENERAL - 2.1 - POUVOIR D'AGIR - Encourager, soutenir et développer la participation des habitants		OBJECTIF GENERAL - 2.1 - POUVOIR D'AGIR - Encourager, soutenir et développer la participation des habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.2. - Développer une culture du bénévolat	OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.2. - Développer une culture du bénévolat
PUBLICS VISES	Bénévoles	PUBLICS VISES	Agents de la Maison des droits
PARTENAIRES ASSOCIES	services de la ville selon activités	PARTENAIRES ASSOCIES	
DEROULEMENT DE L'ACTION	Prendre connaissance de la convention de bénévolat, formation et échanges sur la place bénévole dans la structure création d'un arbre et d'un livret des bénévoles accompagnement personnalisé du bénévole (individuel pour définir ensemble ses missions, agenda...) un temps d'échange trimestriel entre tous les bénévoles et équipe MDD	DEROULEMENT DE L'ACTION	Identification de l'agent (formation, création d'outils en collaboration, gestion des plannings, prise de contact, fixation des rdv et des réunions...)
TEMPORALITE/FREQUENCE	A chaque intégration d'un bénévole et tout au de sa mission	TEMPORALITE/FREQUENCE	identification et formation 2024
LIEU DE L'ACTION	Locaux Maison des droits	LIEU DE L'ACTION	Locaux Maison des droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre d'outils créés nombre de personnes accompagnées nombre de moments d'échanges entre tous nombre de bénévoles satisfaction des bénévoles	INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Implication du référent nombre de bénévoles accompagnés
RESULTATS ATTENDUS	Fidéliser et valoriser le bénévole créer du lien social Être force de propositions	RESULTATS ATTENDUS	Fidéliser le bénévole Favoriser l'implication du bénévole
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD	MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	la responsable de la structure un agent d'accueil
FICHE ACTION N°21		FICHE ACTION N°22	
Groupes de travail partagés salariés et bénévoles		Appropriation en interne du concept EVS	
AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS		AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS	
OBJECTIF GENERAL - 2.1 - POUVOIR D'AGIR - Encourager, soutenir et développer la participation des habitants		OBJECTIF GENERAL - 2.2 - ANIMATION Renforcer la cohésion sociale des partenaires	
OBJECTIF OPERATIONNEL	2.1.2. - Développer une culture du bénévolat	OBJECTIF OPERATIONNEL	2.2.1 - Rendre plus visible et lisible le concept d'EVS
PUBLICS VISES	Bénévoles et salariés	PUBLICS VISES	équipe, nouveaux agents, membres du comité participatif, bénévoles
PARTENAIRES ASSOCIES	Tout partenaire qui pourrait être impliqué thématique du groupe de travail	PARTENAIRES ASSOCIES	membre du comité participatif, tout nouvel habitant voulant s'impliquer dans le comité participatif, formateurs extérieurs, fédération (centres sociaux)...
DEROULEMENT DE L'ACTION	Invitation des bénévoles sur une réunion travailler ensemble sur les activités passées et faiblesses, difficultés rencontrées) - trouver ensemble des solutions discuter des nouveaux projets	DEROULEMENT DE L'ACTION	- Partage de culture commune sur la vision d'animation globale du territoire réunion d'équipes élargies (bénévoles, membres du comité participatif...) Formation des nouveaux agents
TEMPORALITE/FREQUENCE	1 fois par mois selon les disponibilités des	TEMPORALITE/FREQUENCE	A chaque nouvel arrivée d'un nouveau membre du comité participatif, bénévole ou agent
LIEU DE L'ACTION	Locaux Maison des droits	LIEU DE L'ACTION	Maison des droits
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	Pertinence du groupe de travail Nombre de participants richesse des échanges nombre de problématiques repérées nombre de solutions trouvées	INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de réunions élargies nombre de participants aux réunions connaissance des axes et objectifs du projet social implication des agents, bénévoles et membres du comité participatif)
RESULTATS ATTENDUS	Améliorer les actions mises en place travailler en collaboration Avoir le même niveau d'informations Être force de proposition créer du lien social	RESULTATS ATTENDUS	Connaitre les missions et objectifs de l'EVS créer du lien social entre toutes les personnes impliquées dans l'EVS Savoir expliquer les missions et impliquer les habitants
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD Matériel selon thématique et animation	MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	la responsable de la structure les agents de la structure

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

FICHE ACTION N°23		FICHE ACTION N°25	
communication sur le concept EVS auprès des acteurs		Participation aux actions inter partenariales	
AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS OBJECTIF GENERAL - 2.2 - ANIMATION Renforcer la cohésion sociale des partenaires		AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS OBJECTIF GENERAL - 2.2 - ANIMATION Renforcer la cohésion sociale des partenaires	
OBJECTIF OPERATIONNEL	2.2.1 - Rendre plus visible et lisible le concept d'EVS	OBJECTIF OPERATIONNEL	2.2.2 - Participation au réseau partenarial
PUBLICS VISES	Services ville, partenaires, habitants, les élus	PUBLICS VISES	tout partenaire
PARTENAIRES ASSOCIES	Services ville (Communication, imprimerie...) Membre du Comité Participatif bénévoles habitants	PARTENAIRES ASSOCIES	Tout partenaire pertinent
DEROULEMENT DE L'ACTION	actualisation de la plaquette et du site de la ville concernant la Maison des droits conception et création de flyers sur le nouvel espace de vie sociale réflexion et création avec les habitants sur la création d'un journal de la Maison des Droits (sujets, actualités EVS, recettes, articles, des témoignages...)	DEROULEMENT DE L'ACTION	Maintien de la participation aux réunions organisés par les partenaires (CTG, Politique de la Ville, réseau espace emploi CARPF...) Intégration de nouveaux réseaux organisés par les partenaires (REEAP rural Nord, Réseau EVS départemental, voir national...) Participation aux événements organisés par les partenaires lorsque nous y sommes invités
TEMPORALITE/FREQUENCE	Démarrage dès 2024, mise en place progressive Plaquette et flyers 2024 Reflexion et création d'un journal habitant 2025	TEMPORALITE/FREQUENCE	selon les disponibilités des uns et des autres. Dès 2024 lister les réseaux et prendre attache avec les responsables. Participation au fil de l'eau 2024/2025 selon les événements
LIEU DE L'ACTION	Maison des droits ou tout autre lieu pertinent	LIEU DE L'ACTION	Lieu des événements
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de plaquettes distribuées/ nombre de flyers distribués/ nombre de réunions pour la mise en place d'un journal/ participation et implication des habitants/ temps de travail sur l'action	INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	nombre de participation aux réunions réseaux nombre de nouveaux réseaux intégrés nombre de participation aux événements
RESULTATS ATTENDUS	Identifier et connaître l'espace de vie sociale Connaître les missions et objectifs de l'EVS Permettre l'expression et l'implication des habitants	RESULTATS ATTENDUS	Connaître les partenaires et les actions mises en place Faire connaître la maison des droits (EVS) Participer à la cohésion du territoire Se tenir informé des nouveautés mises en place
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD moyens matériels (service communication et imprimerie)	MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	l'équipe EVS Déplacements (voiture)
FICHE ACTION N°26 Identification d'un "réfèrent partenarial" AXE N°2 - ENGAGEMENT DES ACTEURS OBJECTIF GENERAL - 2.2 - ANIMATION Renforcer la cohésion sociale des partenaires			
OBJECTIF OPERATIONNEL	2.2.2 - Participation au réseau partenarial		
PUBLICS VISES	Agents de la MDD		
PARTENAIRES ASSOCIES			
DEROULEMENT DE L'ACTION	Identification et nomination d'un réfèrent partenarial missions : coordonner les actions partenaires, tenir les plannings des événements participatifs ou organisés, faire le lien avec les partenaires, tenir informé l'équipe de tout événement... Désigner un réfèrent pendant son absence		
TEMPORALITE/FREQUENCE	journalier		
LIEU DE L'ACTION	maison des droits et hors les murs		
INDICATEURS D'EVALUATION (QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)	implication du réfèrent Nombre de partenaires listés Mise en place d'outils pertinents Amélioration des outils en place		
RESULTATS ATTENDUS	maintenir et développer les dynamiques partenariales engagées développer des nouveaux réseaux et faire émerger d nouveaux projets		
MOYENS HUMAINS /TECHNIQUES	Equipe MDD 1 Agent		

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231221-23_08707-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

PARTENAIRES ASSOCIATIFS			
Villeparisis	Intercommunal		Département - Autre
La Maison pour Tous Secours Catholique Secours populaire Resto du cœur Génération. Elles Conseil Citoyen	A.V.I.M.E.J A.P.F. France Handicap La CASE Chez rose Initiative 95 ADSEA77 (Educateurs) CEOSP (Centre d'éducation et orientation scolaire et professionnel)	PIJ Mitry Mory CCAS Claye Souilly Femmes solidaires La Mission locale	ADIL Fédération Centres Sociaux 77 Maison des droits des femmes et de l'égalité Maison des droits et de la Justice de Chelles Soliguide
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS			
Syndics	Syndicat des copropriétaires du mail de l'Ourcq Syndicat des commerçants du mail de l'Ourcq	Conseil départemental 77 CAF 77 Préfecture 77 DDETS77 Pôle emploi CRAMIF	MDS (Maison des solidarités) Référént parentalité / travailleur social/ Service dématérialisé Déléguée du Préfet Service prévention des expulsions Service social
Education nationale	Ecoles primaires Collèges Simard, Gérard Philippe, Monod, les Tilleuls, Parc des Tourelles, Eric Satie, Paul Langevin, LP Champ de Claye) Lutte contre le décrochage scolaire (LCDS)	CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy pays de France)	(PCAET) – Plan Climat Air Energie Territorial « Mon Agglo Rénov" Chargé d'études - RGPD Les affaires sociales Espaces emploi de Villeparisis & de l'innovation sociale Direction de l'Economie des Territoires, de l'Innovation et du Numérique
PARTENAIRES INTERNES			
Services jeunesse (Espace Municipal Jeunes + Service Information Jeunesse) Service sport Service logement Service urbanisme Service éducation Service communication Service technique (mise en place du matériel pour l'animation) Service Guichet unique	Centre culturel Jacques Prévert Service développement économique Service démocratie participative Conseil de Participation Citoyen	Service Politique de la Ville Service évènementiel et maison de la vie associative Police Municipale Direction des solidarités (CCAS) CLSPD (comité locale de sécurité de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance) ROL (résidence autonomie octave Landry) Foyer Marcel Leconte (service d'aide et d'accompagnement à domicile) Service minibus	

Annexe 12 : Partenaires